

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 2 — No 2 Juin 1979

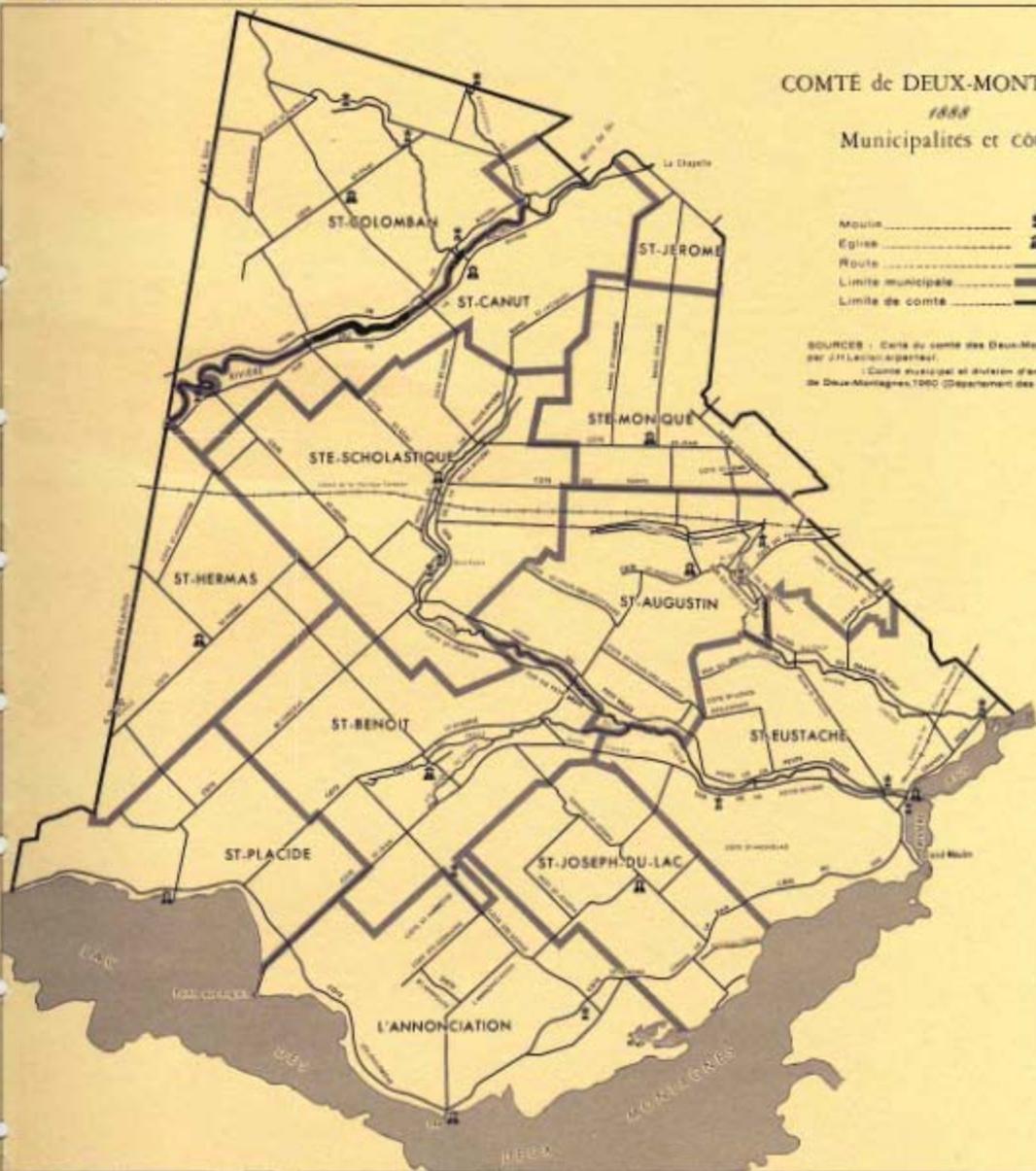
COMTÉ de DEUX-MONTAGNES

1888

Municipalités et côtes

Moulin	⊞
Eglise	⊞
Route	—
Limite municipale	—
Limite de comté	—

SOURCES : Carte du comté des Deux-Montagnes, 1888, par J. Lacombe (archives).
Limite municipale et division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 1880 (Département des Terres et Forêts).



EDITORIAL

Depuis le tout début, nos Cahiers se sont donnés pour tâche première de publier les travaux de ceux qui effectuaient des recherches sur l'histoire de notre coin de pays. A ce jour nous pensons avoir été fidèle à cet objectif et nous avons la faiblesse de croire que cet instrument de communication a stimulé l'étude du passé car le nombre des chercheurs augmente et des domaines nouveaux comme la tradition orale et le folklore commencent à être explorés.

Nous signalons toutefois que ces travaux sont loin d'avoir épuisé la petite histoire ou tout simplement l'histoire des multiples événements qui ont marqué le quotidien banal comme les grands moments de notre passé régional. A l'heure actuelle, malgré leur nombre et leur qualité, l'ensemble des recherches réalisées ne nous donne qu'une esquisse assez grossière de ce passé et il reste difficile d'évaluer même sommairement l'ampleur de ce qui reste à accomplir. Nos pages restent ouvertes à tout chercheur, historien du dimanche, érudit ou éducateur intéressé par notre histoire régionale et notre plus vif désir est que tous se prévalent de cet avantage.

Est-il nécessaire de rappeler en terminant que nous n'encourageons pas l'étude de l'histoire dans le but de sacrifier à une certaine mode que l'on a qualifiée de "rétro" ou bien encore pour nous ensevelir dans un passé plus ou moins glorieux, mais bien pour mieux comprendre le présent, le vivre avec plus de lucidité et dans une certaine mesure pressentir l'avenir.

Jean-Paul Ladouceur,
Responsable des Cahiers

SOMMAIRE

	Page
Cordélia Viau Thérèse Huard	1
Le mythe de Hiawatha-Taronhiawakon Lorraine Létourneau-Sicotte et Bernard Sicotte	18
Un lieu de pèlerinage fameux Laurette B. Richer	36
La fromagerie des pères Trappistes d'Oka Camille-A. Doucet, ptre, O.C.S.O.	57
The Story of Church Mr and Mrs Ernest J. Shearman	66

CORDELIA VIAU

Thérèse Huard

Le 10 mars 1899, une femme fut pendue dans la cour de la prison de Sainte-Scholastique, alors chef-lieu du comté, dos à dos avec son supposé amant et présumé complice, Sam Parslow. Accusée du meurtre de son mari, Isidore Poirier, sauvagement assassiné dans sa chambre le 21 novembre 1897, Cordélia Viau fut-elle la victime innocente d'une tragique erreur judiciaire ou l'instigatrice d'un meurtre atroce, méritant la peine de mort exigée par la justice?

La tradition orale est formelle: Cordélia Viau était coupable, elle a même osé aller jouer de l'orgue à l'église de Saint-Canut après avoir tué de sang froid son mari, Isidore Poirier, et avoir tenu la main de Sam Parslow pour le forcer à frapper.

Nourrie de sensationnel par la presse du temps, la tradition orale ne fait que répéter les faits largement commentés des articles à sensation que pondaient fougueusement des journalistes en mal de copie ou avides de promotion. En mars 1898, le directeur de La Presse déclarait: Si les quotidiens versent dans la sensation, c'est pour courtiser les lecteurs qui demandent leur ration quotidienne, pour vivre quoi! (sic). Ainsi jeudi 25 novembre 1897, La Presse, à 56,487 de circulation, dans son numéro 216, 14e année, titrait: La Boucherie de Saint-Canut, tandis que Le Monde Canadien, du jeudi 2 décembre 1897, renchérisait avec: Sanglante tragédie à Saint-Canut. Ce dernier, à part avoir changé les titres et les sous-titres, reprenait presque mot à mot les textes du plus grand quotidien d'Amérique. L'opinion publique s'est donc ralliée largement aux faits cités par les journaux; de père en fils, la culpabilité de Cordélia Viau est parvenue jusqu'à nous. Ceux qui sont assez âgés pour avoir entendu leurs parents commenter cette tragédie étaient de tout jeunes enfants à l'époque, les faits dans toute leur horreur devaient leur paraître doublement probants, puisqu'à cet âge si tendre les parents sont infaillibles autant que le pape en personne. Les gens les plus près du drame, justement ceux de notre région, sont très réticents à parler de tout cela. Certains ont des souvenirs absolument convaincants de la culpabilité de Cordélia Viau, mais ne s'est-il vraiment trouvé personne alors, à part son avocat et ses proches, pour croire à l'innocence de cette femme ou lui donner au moins le bénéfique du doute? Il aurait été intéressant d'entendre une seule voix s'élever pour défendre Cordélia Viau, il n'y en eut point. Cependant, une femme a eu la patience de relire tous les textes du procès, tous les journaux de l'époque et après un travail de bénédictin qui a duré quinze ans nous a donné: La lampe à la fenêtre. Pour Pauline Cadieux, le procès de Cordélia Viau est entaché d'irrégularités flagrantes et le verdict qui s'ensuivit, une tragique erreur judiciaire. Dès la découverte du corps meurtri d'Isidore Poirier, Cordélia, son é-

pouse, a été pendue par l'opinion publique qui réclamait sa tête à grands cris alors que les bien pensants, car il y en eut, se sont rendus coupables d'un silence qu'on pourrait qualifier de criminel, muselés qu'ils étaient par la peur du qu'en dirait-on.

Qui était Cordélia Viau?

Plus que tout, Cordélia aimait la vie et voulait la vivre pleinement, cherchant par tous les moyens à améliorer son sort et ses finances. Jeune et jolie, elle voulait sortir de la médiocrité, avait quelques prétentions littéraires et préférait les loisirs socio-culturels, dirait-on aujourd'hui, aux travaux ménagers, un vrai crime en 1897 et peut-être le seul que la malheureuse ait commis!

Fille d'un cultivateur assez à l'aise, Noël Viau, de Saint-Canut, Cordélia avait des frères et des soeurs assez instruits. Ils avaient fait des études aussi loin qu'on le pouvait à l'époque, l'un d'eux est même allé jusqu'à la prêtrise et est mort en mission. Ses soeurs étaient maîtresses d'école, mais Cordélia, souffrant du rift, une maladie de peau appelée aujourd'hui psoriasis, n'a pas pu les accompagner au pensionnat mais a appris le métier de couturière qu'elle exerça avec talent, ainsi que la musique, ce qui lui permettait de jouer de l'orgue à l'église pour les offices religieux de sa paroisse.

A 24 ans, couturière à Montréal, elle épouse Isidore Poirier qui en a 40 et le couple vient s'établir à Saint-Canut dans une maison qu'Isidore a construite de ses mains. On ne sait trop comment s'est déroulée cette idylle, mais d'après la correspondance échangée entre eux, lorsque le menuisier allait travailler à Montréal ou à Saint-Jérôme et même jusqu'en Californie, on voit

qu'il était très amoureux de sa jeune femme, lui passant toutes ses fantaisies et l'encourageant à se distraire et à s'amuser. Parmi les recommandations du mari à son homme engagé, Sam Parslow, il lui disait de distraire sa jeune femme en son absence. Quant à Cordélia, prévoyante comme la fourmi de la fable, elle essayait d'éteindre les dettes de son mari et prenait des polices d'assurances sur sa vie thésaurisant pour ses vieux jours. Cette question d'assurances a dû peser assez lourd dans la balance de la justice qui mena Cordélia à la potence. Cette femme de tête a-t-elle pu calculer froidement le meurtre de son mari? Peut-être. Pour épouser Sam Parslow? Non. Le pauvre n'était pas assez déluré pour la belle Cordélia. Elle avait des aspirations plus hautes. Si Sam a servi d'instrument, ce n'était sûrement pas pour son propre bénéfice. En admettant que Cordélia ait voulu se débarrasser de son mari, elle aurait choisi un moyen moins spectaculaire et aurait calculé avec plus d'aplomb ses chances de s'en sortir. D'ailleurs pourquoi se serait-elle débarrassée d'un mari aussi complaisant? On peut imaginer Cordélia brûlant d'une passion coupable pour un dandy beau parleur, pour un gentleman de la haute avec de belles manières, mais d'un homme engagé? pas la fière Cordélia! Alors pourquoi aurait-on pendu cette femme innocente? Parce qu'elle a défié la société, parce qu'elle a voulu sortir du rang, parce que sa maison était plus belle que celle des autres, parce qu'elle cousait pour les hommes, parce qu'elle recevait des hommes chez elle en l'absence de son mari, parce qu'elle ne faisait pas la vaisselle, c'est le pauvre Sam qui en écopait, parce qu'elle avait osé s'habiller en écuyère pour imiter les riches, parce qu'elle essayait de sortir de son milieu sans pouvoir réussir à entrer dans la coterie fermée des bien nantis, parce qu'elle s'était créé des ennemis envieux, par jalousie ou pour sauver un de ses beaux amis qui venait la visiter en l'absence de son mari, quand la lampe brillait à la fenêtre?

L'opinion publique était contre elle, elle l'est encore. La tradition orale nous le confirme aujourd'hui.

Le procès

Le procès s'est déroulé d'une façon qu'aucun tribunal n'admettrait en 1979. D'abord les jurés étaient au courant de toute l'histoire et fortement portés à suivre l'opinion publique qui avait déjà condamné les accusés. Les aveux avaient été arrachés de façon non orthodoxes et n'auraient pas dû figurer au procès, comme le demandait l'avocat de la défense, Me Leduc. Quant aux preuves, parlons-en. Tout le monde au village avait pu pénétrer dans la maison et toucher à tout avant l'arrivée des policiers. Paul Gravel, un gazetier entreprenant, avait même découpé un morceau du plancher de la chambre portant l'empreinte du soulier de Cordélia et l'a apporté comme preuve au tribunal, alors que Cordélia avait dû entrer dans la chambre avec son voisin, M. Bouvrette, pour constater que son mari était là, mort assassiné. La corde qui a pendu Cordélia Viau a été tissée par la malveillance de ses ennemis et le silence de ses amis. Un tel procès est une injure à la justice, des éditorialistes en convinrent, après la pendaison. On fit quelques changements de postes après coup, et la vie continua, sauf pour Sam et pour Cordélia. Ils auraient eu droit au bénéfice du doute et à un procès non perdu d'avance!

Après en avoir étudié à fond toutes les phases, Pauline Cadieux croit en l'innocence des accusés. Que le procès ait été mal agencé, qu'il ne se soit pas déroulé selon les normes n'implique pas nécessairement cette innocence. Coupables, ils auraient tout aussi bien pu être sauvés. La justice des hommes n'est point infallible, mais le moins qu'on puisse dire c'est que le procès de Cordélia Viau ne lui fait pas honneur. Le fait que des billets à

\$50 pièce aient été déjà vendus pour la pendaison, aurait-il vraiment influencé le verdict? Après toutes ces années, nul ne le saura jamais. Le réquisitoire du juge Taschereau était tellement partial que c'en était révoltant. La façon dont il flat-tait l'intelligence du jury, dont la majorité a signé d'une croix, était indigne d'un magistrat. Même si les accusés eussent été coupables, il n'avait pas besoin de faire de surenchère. Avec le recul du temps, il est à se demander si le juge n'avait pas une bonne raison pour faire pendre ces deux-là. Pour plaire à la foule? Quelqu'un à protéger? Ou simple orgueil de magistrat? Malgré les demandes réitérées de la défense, il a exigé d'être juge au deuxième procès et s'est opposé à ce qu'un autre prenne sa place, pourquoi? Il semble bien que la justice ait failli à tous ses devoirs dans cette affaire. Coupables ou innocents, les accusés n'avaient aucune chance au départ.

Les circonstances atténuantes

Cordélia Viau avait couché chez son père la nuit du meurtre. Elle n'a pas pu tenir le couteau avec lequel Sam Parslow aurait frappé, comme me l'a assuré quelqu'un avec une inébranlable conviction. On a donc accusé cette femme de complicité ou plutôt d'être l'instigatrice de ce crime. C'est ici que l'hypothèse devient boiteuse. Si ce meurtre avait été prémédité par cette femme suffisamment intelligente, il se serait passé autrement. Cette boucherie est le fait d'une personne surprise, aux abois, qui était là quand il ne fallait pas, une sorte de défense désespérée contre quelque chose que nous ignorons. Prémédité, ce crime eut été plus parfait, moins sanglant. Cordélia eut accompli ce geste beaucoup plus proprement, si elle voulait se débarrasser de son mari, ce qui n'est pas prouvé. Pourquoi aurait-elle épousé Sam Parslow, puisque,

homme à tout faire, y compris la vaisselle, il était toujours là? Qu'y gagnait-elle? Un mari encore moins reluisant que le premier, elle qui aimait tant à briller? C'est illogique et peu probable. Alors pourquoi a-t-elle avoué? La réponse à cette question nous donnerait peut-être la clef de l'énigme. Ces aveux ont été soustraits sous de faux prétextes et n'auraient pas dû figurer au procès. Le médecin avoue avoir donné des calmants à la prisonnière, en avait-elle pris à ce moment-là? De sang froid, elle n'aurait pas avoué, même pour sauver sa peau et encore moins pour la perdre. Jusqu'au pied de l'échafaud, elle niait encore avoir touché à ce couteau meurtrier en cette nuit fatidique. D'autre part, s'était-elle plainte de son mari devant Sam Parslow? Aurait-elle souhaité s'en débarrasser? Et celui-ci aurait-il eu le courage d'occire son patron et ami pour les beaux yeux de Cordélia? Peut-être l'a-t-elle cru? Peut-être voulait-elle protéger quelqu'un, ou peut-être aussi qu'un autre a-t-il pu commettre ce meurtre pour lequel ils ont tous deux payé de leur vie, parce que trop belle et trop libre, Cordélia était coupable d'être différente des autres, cette femme libérée en avance sur son époque a osé sortir du moule traditionnel en 1897, devait-elle pour cela mourir aussi ignominieusement?

Les membres du jury

A l'enquête du coroner, James Murphy, maire de Saint-Canut, était président du jury, qui était composé de: William O'Connor, James Kenna, Frédéric Longpré, Louis Brisebois, John Callahan, Fabien Nantel, Ferdinand Saint-Vincent. Camille de Martigny fut le magistrat qui présida à l'enquête dans l'affaire Poirier à Saint-Canut et M. F.X. Mathieu avait été nommé substitut du procureur

général à Sainte-Scholastique, alors chef-lieu du comté, le coroner était P.Z. Mignault.

Au procès de Cordélia Viau, les jurés étaient MM. Joseph Charbonneau, David Gascon, Benjamin Beaulieu, Joseph Desjardins, Pierre Damour, Adélard Méranger, Jacques Nantel, Jean Lebeau, Désiré Charron, Hormidas Lafond et Napoléon Lajeunesse. Ce jury a été choisi parmi une longue liste de personnes dont une bonne partie a été refusée péremptoirement, tant par la couronne que par la défense, alors que d'autres noms étaient refusés par l'un ou l'autre.

Les jurés qui condamnèrent Sam Parslow, le 28 décembre 1898, après avoir prononcé le verdict: COUPABLE, ont tout de même fait une recommandation à la clémence de la Cour, vu que Cordélia Viau était l'âme dirigeante et la maîtresse absolue de ce malheureux qui sans elle n'aurait jamais commis ce crime infernal, ils ont signé: François H. Guénette, Ferdinand Rhéaume, Arthur Desjardins, Georges Campeau, Euchariste Lavigne, Alphonse Proulx, Napoléon Gagnon, Félix Beauséjour, Félix Carrière, Sévère Rochon, Dolphis Bélisle, Achille Major.

Le juge responsable pour le district de Terrebonne était M. Henri-Thomas Taschereau. Il était alors âgé de 56 ans, et était le demi-frère de Sir Henri-Elzéar Taschereau qui devait devenir premier ministre de la province. Le procureur général avait chargé Me F.X. Mathieu pour représenter la Couronne et il était assisté de Me J.A.N. McKay. Mme Poirier, Cordélia Viau, était représentée par Me J. Dominique Leduc, qui avait choisi comme conseil Me J. Alexandre Eudore Poirier, considéré comme un des bons criminalistes de Montréal, et Sam Parslow par Me J.A.C. Ethier de Sainte-Scholastique.



"Cordélia Viau, d'après la seule photographie authentique qui existe d'elle."

La reproduction de cette gravure parue dans le journal La Presse du vendredi 16 décembre 1898 a été permise par Monsieur Fernand Drouin, Directeur du Centre de Documentation au journal La Presse Ltée en date du 7 mai 1979.

Dans la charge qu'il déclama au jury le 2 février 1898, le juge Taschereau analysa les témoignages fournis au procès se limitant à ne rapporter que ce qui était favorable à la Couronne. Quant à cette dernière, elle faisait flèche de tout bois, admettant tous les commérages même les plus invraisemblables pour étayer sa preuve contre l'accusée choisie et son présumé complice.

"C'est pour moi une conviction bien intime et bien forte, qu'il y a eu assassinat et non suicide, mais vous n'êtes pas obligés de la partager", disait le juge aux jurés. S'il n'y a pas eu suicide, vous devez considérer la preuve de circonstance, puisqu'il n'y a pas de preuve directe. Si ce n'est pas un suicide, ce ne peut être qu'un meurtre". Mais pas nécessairement commis par ces deux accusés-là, ce qu'il ne disait pas.

Tout au long de son réquisitoire, le juge use de son pouvoir pour inciter les jurés insidieusement à se prononcer contre les accusés. Ils sont libres, mais l'assiduité et l'intelligence qu'ils ont mis à suivre les débats devraient les convaincre que... le gros bon sens bien connu de nos paysans même illettrés, était ici mis en défaut par l'appareil de la justice: ils s'en laissent imposer par ce qu'ils ne comprennent pas. Comme disait un sociologue éminent: "Nos gens ployaient sous le conformisme social propre à tous les groupes que l'originalité dérange, sous l'importance encombrante et souvent néfaste du curé, et l'omniprésence d'une morale religieuse sévère... N'est-il pas étonnant que ce texte d'aujourd'hui s'intègre si bien à la société de la fin du siècle dernier? et les excès actuels découlent fatalement de carcans trop lourds sous lesquels nos pères se sont courbés? Plus impartial, le réquisitoire du juge Taschereau nous eut convaincus plus aisément de la culpabilité des accusés.. Cette partialité nous dérange et nous fait douter du bien-fondé de toute cette affaire. Les preuves

ne sont pas concluantes, les aveux extorqués indûment, la population tellement convaincue d'avance qu'elle disait à Cordélia: Tu seras pendue, au tout début du procès. Cette espèce de foire au centre de laquelle s'est déroulé le procès, tout cela tellement bien présenté par Pauline Cadieux après 15 ans de recherches nous porterait à acquitter l'accusée sans autre forme de procès, mais...

Extrait de l'homélie du curé Pineault

A la messe du dimanche 28 novembre 1897, le curé de Saint-Canut s'exprimait en ces termes: "Je suis avec vous profondément affligé du crime commis sur la paroisse, crime propre à attirer le châtiement du bon Dieu. Prions pour apaiser sa colère. Ce n'est pas votre faute, mes frères, vous êtes bons et obéissants à l'église; vous avez fait de grands sacrifices pour élever un beau temple à la gloire de Dieu, bien que vous fussiez peu nombreux, 350 communiants et pas riches".

"Prions pour la victime, nous lui devons bien cela en reconnaissance de ce qu'elle a fait pour la paroisse. (Le menuisier Isidore Poirier avait exécuté plusieurs travaux à l'église de Saint-Canut). Prions aussi pour les malheureux qui ont commis le crime. On ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve, mes frères; soyez toujours de bons chrétiens, élevez bien vos enfants, ne leur donnez jamais le mauvais exemple, cela vous épargnera des larmes amères".

"Je vous convie, mes très chers frères, à venir en grand nombre cet après-midi faire le chemin de la croix pour la malheureuse victime et les plus malheureux coupables."

"Seule consolation pour mon coeur de prêtre la victime a fait sa retraite la semaine dernière à Saint-Jérôme, où il travaillait à la construction de l'église".

"Prions, prions, prions..."

Le brave curé de Saint-Canut a été pris à partie par les gazettiers pour avoir répondu en Cour qu'il gardait à l'orgue la femme adultère et son amant comme chantre, ainsi qu'Isidore Poirier d'ailleurs, parce qu'ils ne lui coûtaient plus cher et que la paroisse était pauvre. Il avait écrit à Isidore Poirier de revenir de Californie ou d'amener sa femme avec lui parce qu'elle engendrait le scandale. Ce à quoi, le mari lui avait répondu de se mêler de ses affaires. Mais de quel scandale le curé voulait-il parler? Cordélia avait le don de déclencher la vindicte populaire et les mauvaises langues allaient bon train. Un témoin aurait vu Sam Parslow embrasser Cordélia sur les lèvres de la fenêtre de sa maison, cela prouve à nos yeux la fort bonne vue du témoin, étant donné les distances entre voisins à cette époque et ne nous convainc point de l'adultère. Un autre témoin aurait lu des lettres d'amour de Cordélia à Sam Parslow. Personne n'a jamais vu ces lettres et ce n'est pas faute d'avoir fouillé partout. Sam a nié, mais la parole de l'accusé dans son box ne pèse pas lourd contre celle du témoin... d'ailleurs, en tant que co-accusé, son témoignage ne pouvait être retenu. Ce serait avec ce genre de preuves qu'un homme et une femme furent pendus le 10 mars 1899 à Sainte-Scholastique?

La complainte de Cordélia Viau, sur l'air de : Un Canadien errant: ler couplet: Dans un paisible village, Vivait paisiblement, Unis par le mariage, Un couple charmant. (bis) 4e couplet: Une main meurtrière, Avait fait le forfait, Sans chercher

loin derrière, On sut bien qui c'était. (bis) 8e couplet: Horrible était ce crime, Il fallait punition, Pour venger la victime, Il fallait la prison (bis) 9e couplet: Cordélia énergique, Répond sans sourciller, Aux questions elle réplique, Finit par avouer. (bis) 10e couplet: Hélas devant le juge, Coupable on la trouva, Alors pour tout refuge, Elle eut son avocat. (bis) 11e couplet: La tâche était immense, L'avocat le comprit, Il chercha la clémence, Des maîtres du pays. (bis) 12e couplet: Malgré bien des suppliques, On ne l'écoula pas, Faut que la loi s'applique, Faut pendre Cordélia. (bis) 13e couplet: Plaignons sa pauvre mère, Et tous ses bons parents, Car pour la meurtrière, Ils souffrent énormément. (bis) 14e couplet: Ainsi finit l'histoire, d'un couple déplacé, Qui lira ce mémoire, D'horreur sera glacé. (bis) La Presse publia telle quelle cette plainte dans son édition du 10 mars 1899, en la qualifiant d'infecte, et en passant pudiquement sous silence les couplets traitant du meurtre lui-même. Le lecteur ne peut manquer de réaliser que la plainte ne fait de cas que de Cordélia, pourtant accusée de complicité, de cerveau du crime, mais qui ne l'a pas commis de ses mains. Elle était chez son père la nuit du meurtre et ce pauvre homme a complètement perdu la raison à la suite de cette histoire. La malignité publique n'accusait que la seule Cordélia. Nul n'a jamais cru Sam Parslow capable à lui tout seul d'un tel acte. Mais sait-on jamais ce qu'il aurait pu faire par lui-même dans un moment d'aberration ou au paroxysme de la jalousie?

Où l'on rencontre Tom Naulty.

Quinze jours avant le meurtre d'Isidore Poirier, Tom Naulty avait fait les manchettes des journaux en tuant son jeune frère et ses trois soeurs. Il voulait se marier et il n'y avait pas de place dans la maison pour une autre personne. Deux meurtres aussi

spectaculaires dans un aussi court laps de temps n'ont pas manqué d'échauffer les esprits. En consultant la tradition orale pour Cordélia Viau, rencontrer Tom Naulty en chemin devait fatalement arriver. Une maman de 12 enfants, grand-maman d'une cinquantaine de petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants se souvenait encore passé ses quatre-vingts ans de la plainte de Tom Naulty qu'elle a chanté comme suit: Au fond d'une pauvre campagne, Vivait un fermier irlandais, Sous son toit, cinq enfants et sa compagne, Semblaient goûter le bonheur et la paix. Un triste jour il quitta sa chaumière, Et se rendit au village voisin, A son départ hélas ne pensa guère, A son retour trouver un assassin. Le fils aîné qu'un infernal génie, Arma soudain d'un instrument mortel, Sur ses trois soeurs dont la voix le supplie, Frappe sans trêve au foyer paternel. Arrête Tom, ne frappe pas, bon frère, Epargne-là, je veux la secourir, Laisse tomber ta hache meurtrière, Pitié Thomas, ne la fait pas mourir. Il veut encore une tendre victime, Son jeune frère a peine à ses dix ans, Et vil bourreau par ce quadruple crime, Ote la vie à ces quatre innocents.

Elle s'est aussi souvenu d'une autre plainte, composée à la mort de Cécile Mignault, qui avait accepté, avec son amie Bernadette Dagenais, d'aller faire une promenade en automobile avec des jeunes gens. C'est arrivé à Côte Saint-Paul, vers 1916. La plainte a été empêchée par la suite pour ne pas faire de peine à la famille. La voici: C'est en automobile, Par un soir d'août dernier, Qu'un ami et Cécile, Partaient s'y promener. Avec ces deux petites, Se Trouvaient trois messieurs, Et l'on fila bien vite, Vivre sous d'autres cieux. L'amie un peu plus sage, Pensant qu'il était tard, Et craignant le naufrage, Proposa le départ. Ecoute-moi, Cécile, Rentrons à la maison, Nous serons plus tranquilles, Il est tard, viens-t-en donc. Cécile trop confiante, Répondit:

Y a pas de soin, Et la jeune insouciante, Chez-elle ne revint point. Sous des feuilles, des branches, En jouant au dehors, Des enfants, un dimanche, Retrouvèrent son corps. Sous ce sombre mystère, Profitons de la leçon, Avec le père et la mère, Restons à la maison. Refrain: Pleurons la jeune fille, Qui trouve un si triste sort, Et plaignons sa famille, Qui pleure sa mort, Et s'afflige si fort.

Cette arrière grand'mère à la mémoire si alerte croit que Cordélia Viau était coupable, que Sam Parslow était son amant. Elle aurait tué son mari entre la grand'messe et les Vêpres avec l'aide de son amant. Le juge Taschereau n'en démordait pas, disait-elle. De par sa fonction, on peut voir qu'il influençait les gens, puisque dans son souvenir précis, le juge Taschereau n'en démordait pas, c'est une phrase qu'aurait bien aimé Pauline Cadieux, pour étayer sa thèse, sans aucun doute.

Les plaintes ainsi chantées aux quatre coins de la province servaient à véhiculer les drames dans les endroits les plus reculés et la plainte de Cordélia a sûrement aidé à ancrer sa culpabilité dans l'esprit de gens qui ne la connaissaient même pas.

Ainsi une charmante dame de Saint-Sauveur, dont les parents tenaient une auberge à l'époque, se souvenait bien de la plainte de Cordélia. C'était alors que le curé Desjardins avait fait enlever les licences, au temps de la tempérance. C'était le temps où l'on chantait: Evitons le chemin de l'auberge, maudit chemin des enfers, le diable y tiendra dans ses serres... etc. Il semble bien que tous les événements importants se résumaient en une chanson! C'était aussi le temps où une femme séparée de son mari avait de la misère à se trouver un logis. Oui, on a parlé de ce scandale dans le nord. J'étais très jeune à l'époque, continua mon interlocutrice aux 87 printemps, c'était une jolie femme qui avait des amants et

tout le monde était scandalisé. D'après ce que je me rappelle, elle était coupable à 100% et je ne crois pas que ce soit une erreur judiciaire. D'ailleurs, j'ai visité avec mes parents un musée, rue Saint-Laurent à Montréal, où l'on voyait Cordélia Viau et Sam Parslow près d'Isidore Poirier sur le lit, baignant dans son sang. On y reconnaissait aussi Tom Naulty qui avait tué ses trois soeurs et son jeune frère, devant le poêle à deux-ponts. Tout le monde allait voir ça. Ce musée est disparu aujourd'hui. Disparu sans doute, mais non sans avoir véhiculé la culpabilité de Cordélia Viau jusqu'à nous!

D'après une dame de Sainte-Scholastique, Cordélia Viau sortait avec Sam Parslow. Elle a décidé de se débarrasser de son mari. Sam était trop mou pour faire cela tout seul. C'est Cordélia elle-même qui a dit à Sam: T'es capable de le détruire et elle lui a montré comment. Elle lui a pris le bras et lui a fait faire de force. Venus pour payer leur crime, elle aurait dit: C'est une affaire de rien de monter sur l'échafaud et elle l'aurait aidé. C'était au temps des beaux jours de l'hôtel Tabu. Les gens disaient à ceux qu'ils y voyaient entrer: "T'as bu, mon cochon, et tu vas boire encore!" Cet hôtel est devenu par la suite la propriété des soeurs Laliberté. Peut-être l'ont-elles vendu depuis?

Dans cet hôtel, comme dans plusieurs autres, car il en existait beaucoup à l'époque dans la région, malgré la tempérance, d'ailleurs un hôtel de Saint-Placide s'appelait avec humour: L'hôtel de la Tempérance, les murs qui ont des oreilles, ont dû entendre de toutes les couleurs au sujet de ce meurtre et du procès, ou des procès de Sam Parslow et de Cordélia Viau.

Après avoir fêté la venue du bourreau Radcliffe en lui offrant à boire et en lui faisant raconter sa vie, ce dernier n'a pas pu trouver une seule chambre dans aucun des hôtels du village où coucher le soir précédant la pendaison. Il lui a fallu aller dormir au palais de justice! Revirement tardif de l'opinion: pourquoi en vouloir au bourreau dans l'exercice de ses fonctions après avoir tout fait pour envoyer à la potence les accusés Sam Parslow et Cordélia Viau?

Notre quête de la tradition orale n'est pas encore suffisamment complète, ni suffisamment convaincante pour permettre de croire à l'innocence ou à la culpabilité de Cordélia Viau. Des lacunes dans le procès, les exagérations des témoins, bien compréhensibles si l'on se replace dans le contexte des années 1897, 1898 et 1899, mais de preuves concrètes, ni dans un sens ni dans l'autre, ne se sont présentées pour jeter quelques lueurs sur ce procès controversé. La tradition orale a-t-elle raison et les 15 ans de recherches de Pauline Cadieux qui conclut à l'erreur judiciaire ont-elles été faites en vain? La réponse à ces questions sommeille sans doute quelque part dans notre région et certains de nos gens pourraient vous en dire davantage s'ils le voulaient. Mais le voudront-ils? Toute la question est là.

BIBLIOGRAPHIE

Cadieux, P., 1976: La lampe à la fenêtre; Montréal, Libre Expression, 200 pages.

La Presse. Montréal. 16 décembre 1898, prêté par un membre de la Société d'histoire de Deux-Montagnes.

Le Monde Canadien. Montréal. décembre 1898, prêté par un membre de la Société d'histoire de Deux-Montagnes.

LE MYTHE DE HIAWATHA-TARONHIAWAKON

Lorraine Létourneau-Scotte
anthropologue
en collaboration avec Bernard Scotte

Aussi bien en histoire qu'en étude mythique, Hiawatha offre l'image d'un demi-dieu exceptionnel. Son mythe, issu du fameux héros iroquois, s'est bâti autour de données historiques jusqu'à former une solide structure sur laquelle se greffent le pittoresque, la légende, la croyance, l'idéal et un cérémoniel du souvenir.

Le mythe n'est pas une chronique pure et simple. Il s'inscrit dans une société ayant un passé.

"Moi, Onkwe Onwe, je suis sur terre pour assumer ma propre existence. Ma peau est rouge comme le coucher du soleil que je contemple de mes yeux. Mes cheveux ont la noirceur de la nuit car elle s'est répandue dessus. Haverneyu, merci pour ce don de mon existence".

Le créateur Hawenneyu fit le Peau-rouge en premier parmi la race des hommes. Il l'appela Onkwe Onwe, mot qui demeure le même pour désigner les hommes des Six Nations Iroquoises. Lorsqu'ils se rencontrent, les Indiens se saluent de cette appellation.

Dès l'époque historique, des auteurs tels les Pères Jésuites, le Père Sagard et Samuel de Champlain soulignent la croyance qu'ont les Indiens en un Créateur suprême. Ils croient aussi fortement en un monde invisible peuplé d'existences spirituelles. Ce grand Esprit vit et englobe tous les êtres et toutes les choses. Se servant d'inductions, les Indiens établissent les structures de leur religion d'après celles de la nature. Pour les Iroquois, la terre survint miraculeusement afin de préparer la naissance du Grand Esprit. Le Grand Esprit est doué d'un pouvoir créateur s'exerçant sur le monde animal et végétal, doublé d'un pouvoir s'exerçant sur les éléments et le monde visible qu'il adapte aux désirs de l'homme.

Ce Grand Esprit est en quelque sorte un super-intendant qui règle et administre le monde et les affaires des Indiens. L'attitude de ces derniers envers leur Créateur est imprégnée de reconnaissance: le changement des saisons, les fruits de la terre, la conservation de leur vie, les privilèges sociaux et la prospérité politique sont autant de motifs les invitant à la gratitude. Leur connaissance des attributs de ce Créateur est limitée et imparfaite. Par contre, leurs impressions quant à sa bonté, sa munificence, sa justice et sa perfection sont profondes. Cette religion naturelle les garde dans un grand état de pureté et de simplicité.

Sans la logique des maîtres philosophes de l'ancien monde grec, les Indiens des époques préhistoriques et historiques connaissent en même temps que le Grand Esprit Créateur, son frère jumeau, l'Esprit Mauvais. Dans le mythe de Hiawatha, le héros est associé à ce Taronhiawakon, créateur de toutes les belles et bonnes choses. Son frère, Tawikaron, ne crée que des choses laides, tels les animaux vénimeux et les plantes vénéneuses. Tous les deux sont les petits-fils de Hataentsie, grand-mère des dieux et divinité de la vie et de la mort. Alors que du premier naissait l'homme, les animaux utiles et les produits du sol, du second naissaient les monstres, les reptiles et les plantes toxiques. L'Indien qui accordait sa confiance au premier était cuirassé contre les machinations du second.

Le Grand Esprit vit entouré de ses subalternes, revêtus ou non d'une forme physique, vivant souvent dans une habitation et portant un nom. Il y a ainsi Gaoh, esprit des vents, instrument par lequel le Grand Esprit brasse les éléments. Héno forme les nuages et donne la pluie. L'Esprit du tonnerre est terrifiant mais il est prié au printemps de dispenser la pluie sur les semences. Quant aux esprits mauvais, ils distribuent les maladies et les disettes.

La croyance en l'immortalité de l'âme sert de pierre angulaire à toute la structure religieuse des Iroquois. Cette croyance est la même pour les Mohawks, les Senecas ou les Onondagas. Le respect de la mort est acquis, même si elle représente une catastrophe. Une coutume religieuse magnifique (relevant du mythe de l'oiseau qui accompagne Taronhiawakon) exigeait que l'on donne au mort, à la nuit tombée, un oiseau (souvent stylisé dans la stéatite) qui aidait l'âme à regagner le pays des chasses généreuses.

"Oiseau de passage", tel est le nom de cet oiseau accompagnateur de l'âme.

Quant à la pensée de l'homme, elle est partie intégrante de son être, jamais elle n'en est dissociée et l'existence atteint sa pleine signification lors du rite funéraire accompli à la mort d'un sachem. Plus qu'une simple cérémonie de condoléances ou que la passation des pouvoirs au successeur, c'était une cérémonie complexe, où l'on se répandait en signes respectueux pour le passé; c'était une semi-déification des ancêtres et de la culture qu'ils avaient léguée; c'était aussi un chant de victoire et de reconnaissance en l'honneur du héros Hiawatha, fondateur de la ligue; c'était enfin un chant d'espoir en l'avenir, afin que la nation survive et surmonte les difficultés avec courage, génie et succès. Il fallait donc que le passé habite le présent et que le présent remonte jusque dans le passé.

C'est au début de ce lointain passé qu'Hawanneyu dit à l'Iroquois:

"Prends ta femme et étend ta famille en quatre en débutant par le soleil levant. Alors tu verras les sept vierges soeurs se tenant vers le nord. Remercie-les de te guider. Près de toi, mère nature veille et au-dessus d'elle, le soleil te tend la vie"

Les mythes ont une allure universelle; les animaux et les esprits se parent des caractéristiques humaines. Quelques-uns tentent d'expliquer la création, d'autres créent un personnage fabuleux au moment où les hommes ont besoin d'une identification pour survivre, mais généralement, tous les mythes se présentent avec simplicité. Remonter à leur origine, suivre les dédales qu'ils suivent à travers les siècles, déceler les trans-

formations qu'ils subissent en cours de route et s'interroger sur leur résonance actuelle est une aventure passionnante.

Il est indispensable de soumettre le héros mythique à plusieurs tests variés afin de trouver un dénominateur commun. Taronhiawakon est présenté en six versions, mais partout paré des vertus du héros. Chez les Incas, les Mayas et les Nahuas, nous retrouvons ce dieu. Il vit en marge des humains, établit l'ordre, dispense ses enseignements et disparaît. Que ce soit Viracocha, Kukulcan, Quetzalcoalt ou Taronhiawakon, partout ce dieu apparaît bien vêtu et venant toujours de l'est.

Nous vous proposons, dans leur version abrégée, ces six versions de Taronhiawakon-Hiawatha. Elles relèvent toutes du même mythe et leurs dissemblances ne sont que des accidents de parcours. Toutes se réfèrent à la même divinité, au Grand Esprit bon et généreux qu'il plaît à tout homme d'entretenir dans son coeur, afin qu'il l'accompagne tout au long des embûches de la vie.

Première version:

Un jour, une famille Seneca trouve un petit bébé sous une épinette. C'est un jour de première neige et elle tombe drue. La famille recueille l'enfant, le nomme TEKANAWITA et l'élève. Lorsqu'il devient adulte, Tekanawita pense et développe les structures de la religion de "The long house", poussé en cela par la division du peuple iroquois. Il bâtit donc le grand conseil et en nomme les chefs parmi les plus valeureux guerriers des Cinq Nations soit Atotarhon et les autres. Ces cinq chefs qui représentent chaque nation iroquoise, doivent être de même taille et de même force afin d'éviter toute jalousie et toute animosité.

Dès que la coalition s'organise, Tekanawita plante un pin blanc, symbole d'union et de paix entre les tribus, pin blanc à quatre racines. Chacune orientée vers l'un des points cardinaux. Si l'une des tribus connaît une difficulté, elle l'exprime au pied de cet arbre et tous les chefs délibèrent afin de trouver la meilleure solution. Tekanawita achève son oeuvre à l'âge de trente ans et décide alors de quitter définitivement ce qui était sa vie. La veille du jour fixé pour son départ, il tue un castor dont il prélève la peau qu'il expose devant son tee pee. Le lendemain matin, il dit: "Je prends mon canot et je traverse le lac. Je sais que je serai tué le trentième jour après vous avoir quitté. Vous le saurez et le verrez au sang qui suintera alors de la peau du castor".

Tekanawita parti, tout se passa ainsi qu'il l'avait prédit et le ciel devint rouge bien avant que le soleil ne se montre la face. Ses amis sillonnèrent le lac et y virent la marque de l'aviron de Tekanawita que le cours d'eau n'arrivait pas à effacer.

Deuxième version:

"Amis, j'ai été grandement surpris d'entendre votre voix qui m'est parvenue à travers les forêts jusqu'à cette clairière. Vous êtes venus jusqu'à cette source, vous avez franchi, l'esprit troublé, tous les obstacles. Vos yeux se fixent sur les lieux où se rassemblèrent ceux de qui nous dépendions. Vos yeux se fixent sur les traces des ancêtres. Amis, nous pouvons tirer gloire des hauts faits de nos pères mais je contemple avec tristesse la décadence de notre race. Nos pères étaient forts et faisaient sentir leur puissance à tout le pays mais nous avons été décimés et brisés par la ruse et l'avidité du voisin. Il y a bien des hivers, nos pères ont prédit qu'un monstre aux yeux blancs consumerait notre pays. Nos ancêtres ont conseillé à leurs enfants, s'ils s'affaiblissaient, de planter un arbre dont les quatre racines s'étendraient vers le nord, le sud, l'est et l'ouest puis alors, que tous se rassemblent sous son ombre pour y vivre dans l'union et l'harmonie. Je propose que cet arbre soit planté ici-même. C'est ici que nous nous unirons pour la vie et pour la mort."

N.B. Selon ce que nous pouvons comparer et recouper tant dans les documents écrits qu'à l'intérieur de la Tradition orale, nous pouvons avancer que cette harangue fut prononcée vers 1459 et qu'elle le fut par Tekanawitha, un Seneca et que son nom a la même signification que Taronhiawakon ou Hiawatha.

Troisième version:

Bien longtemps après que Hunum (le dieu du tonnerre) et son frère (le vent d'Ouest) eurent exterminé la race puissante des Géants de Pierre, il advint qu'un dieu s'humanisa sous les traits de Taronhiawakon. Il était grand et valeureux guerrier et loin d'être cruel ainsi que se plaisent à le décrire certains auteurs de monographies. Taronhiawakon était toujours revêtu d'un vêtement où étaient suspendus des serpents qui en plus de dispenser une immense force physique possédaient une profonde signification magique. Taronhiawakon ou Hiawatha représenta l'ancêtre d'une longue lignée de guerriers portant le même nom. Il fut aussi celui qui instaure la ceinture de wampum et qui occupe d'importantes fonctions au sein du gouvernement tribal et c'est à lui que revient l'honneur de la confédération iroquoise. Comme Mananan, le héros celtique, Hiawatha possède un canot magique qui obéit à ses moindres désirs et dans lequel il quitte la sphère terrestre pour cette région des chasses bienheureuses où tous les guerriers se retrouvent.

Quatrième version:

Hiawatha est de la lignée des chefs et il appartient à la tribu Mohawk. Son oeuvre la plus importante est l'unification des cinq nations iroquoises en une Ligue dont les structures vont au-delà de la signification nationale. Il semble que Hiawatha vivait encore lors de la découverte des Amériques puisque son nom parvient aux Hollandais et aux Français. Les Iroquois occupent alors la partie ouest de ce qui est actuellement l'état de New-York. Ils possèdent un plus haut degré de culture que toutes

les autres tribus. Ils cultivent le maïs, la courge, le haricot (à qui ils rendent un culte), le tabac et pratiquent des formes d'art ainsi que la diplomatie. Hiawatha structure la "Kayanerenh Kowa", la plus importante confédération du genre en Amérique du Nord. Bien auparavant, Hurons et Iroquois ne formaient qu'un peuple qui se scinda, une partie des hommes s'installe aux bords du lac Huron, et l'autre constitue la nation Iroquoise alors composée de deux familles: 1ère: Sinnekes-Onondagas-Cayngas-Senecas; 2e: Canienges-Mohawks-Oneidas.

Les Sinnekes s'établissent dans l'état de New-York et les Canienges à Hochelaga et le long du St-Laurent. Petit à petit, les Canienges gagnent les rives du lac Champlain, du lac Georges et s'établissent dans la vallée des Mohawks à la frontière de l'établissement des Onondagas. Alors nombreux et puissants tous entrent en guerre contre les Hurons. A la tête des Onondagas se place Hatotarhon dont la vie jusqu'alors est jalonnée d'exploits sanguinaires et de stratagèmes subtils. A sa droite, se trouve Hiawatha brave et valeureux guerrier. Hiawatha revient horrifié des expéditions sanguinaires d'Hatotarhon et bientôt il réfléchit au meilleur moyen d'établir la paix. Il songe à une confédération qui préserverait la paix tout en permettant à chacune des tribus de s'épanouir. Tout au long de deux années entières, il convoqua, harangua et réussit à assembler tous les chefs à qui il soumit son plan de la Ligue. Pourtant, à chaque assemblée, la présence d'Hatotarhon rendait toute discussion impossible. Hiawatha regagne alors la tribu Mohawk où il vivait, travaille avec quelques chefs et polit les plans de la Confédération aidé de Tekanawitha. Des Messagers furent dépêchés aux Onéidas. Un an plus tard, ils signent le traité et inaugurent ainsi la KAYA NERENH KOWA. L'ambassade dépêchée aux Onondagas est fructueuse mais Hatotarhon persiste à refuser son adhésion. Un peu plus tard, les Cayngas se joignent à la Ligue, et les Onondagas suggèrent alors diplomatiquement

qu'Hatotarhon devrait être le leader du Grand Conseil. Sa vanité satisfaite, le grand guerrier acquiesce avec condescendance. Immédiatement, il devint un travailleur acharné à la cause de la Confédération et il assure l'entrée des Senecas dans la Ligue.

Cinquième version:

La grand'mère des dieux, divinité de la vie et de la mort, ATAENTSIE, a deux petits fils: TARONHIAWAKON qui ne fait que de belles et bonnes choses et TEHOTEWAKON qui défait tout ce que son frère entreprend car il n'aime pas la beauté. Un jour, Taronhiawakon crée un lac beau et calme profitant du séjour en forêt de Tehotewakon. Celui-ci lorsqu'il revient découvre le lac et décide de le refaire à sa façon. "Je vais poser un rocher ici, un autre là et pourquoi pas une immense chute pour descendre l'eau". (Niagara) Il prit tout son temps et bouleversa le travail harmonieux de Taronhiawakon. Ce dernier arrive peu après et voit son lac méconnaissable et son frère dressé debout sur un rocher tout au pied de la chute. Taronhiawakon prit alors les bouillons de l'eau tumultueuse et les lança sur son frère qui mourut aussitôt.

Sixième version:

Voici l'histoire de Taronhiawakon, le soutien des cieux qui devint un mortel et qui fut appelé Hiawatha (l'homme avisé).

Un jour, il arriva à ses oreilles comme un long cri de détresse. Il regarde alors de l'entrée du pays des chasses bienheureuses et vit quelques hommes et femmes à l'orée de la forêt.

Ils regardent avec terreur tous leurs frères et leurs amis aux prises avec les Géants de Pierre et les Faux Visages. Taronhiawakon se porte à leur secours, prend par la main une jeune vierge et dit à tous les autres de le suivre. Par des sentiers connus de lui seul, il les conduit à une caverne à l'embouchure d'une rivière (Oswego) et après leur avoir apporté de la nourriture il les y installa pour dormir. Après plusieurs jours de repos, Taronhiawakon reprit la main de la jeune fille et l'emmena vers le soleil levant ainsi que tous les gens qu'il avait sauvés. Suivant un nouveau sentier, ils arrivèrent au bord d'une grande rivière (Mohawk) qu'ils longent pour ensuite escalader de hautes falaises, reprendre un autre sentier au terme duquel ils sont tous à nouveau sur les rives d'une autre rivière (Hudson) et là, Taronhiawakon les aida à construire une longue maison où tous vivraient en paix. Plusieurs lunes se succèdent et les petits enfants qui naissent, croissent bien et deviennent des hommes et des femmes pleins de force.

Taronhiawakon leur dit alors: "Vous, mes enfants, vous êtes désormais une nation. Je veux vous parler des mystères des forêts et je vous engage à devenir aussi nombreux que les feuilles qui couvrent les arbres lorsque les jours chauds reviennent." Le peuple suivit Taronhiawakon vers le soleil couchant. A quelque distance il désigna un certain nombre de familles et les invita à demeurer là et à y construire leur maison. Puis il leur donna du maïs, des graines de courge et de haricot, quelques chiens et leur donna le nom de TEHAWROTAN (parole divisée: Mohawk). Depuis ce temps ces gens ne peuvent entendre leurs frères et ils demeurent toujours sur les rives de la rivière choisie par Taronhiawakon.

Continuant sa route avec tous ses gens, Taronhiawakon les mena dans une vallée où coulait une rivière magnifique. Il y installa quelques familles à qui il remit des semences de maïs, de courge et de haricot. Il les nomma NEHAWIETAGO (Onéidas) à cause des forêts qu'ils connaissaient si bien. Après un court laps de temps, leur langage se transforma.

Taronhiawakon reprit le sentier et ses gens le suivent en direction du soleil couchant. Au pied d'une colline qu'il appela Onandaga (sur les collines), il laissa quelques familles et leur remit à elles aussi, du maïs, des graines de courge et de haricot quelques patates et du tabac. Il les appela SENHNOWAAHTAH (Onondagas: porteurs du nom). Eux aussi parlèrent bientôt leur propre langage.

Plusieurs jours plus tard, au delà du soleil couchant, près des rives du lac Goyogah, il choisit un endroit propice pour quelques unes des familles qui le suivaient toujours. Taronhiawakon les aida à construire leur village, leur distribua les mêmes présents qu'aux autres et les nomma SHONEANAWETOWAH (peuple de la grande pipe: Cayugas) et leur langage changea aussi.

Alors, avec ceux qui restaient, Taronhiawakon reprit le sentier jusqu'à une montagne située près d'un lac appelé Canundagwa (Canandaigua: la place choisie pour l'établissement), il leur dit de vivre heureux là et les appela TEHONENOYHENT (possession de la porte: Senecas). Il changea leur langage et leur remit les mêmes présents. Mais, il y eut des mécontents, ils refusèrent de demeurer là où les avait placés celui qui tient les cieux. Quelques-uns décidèrent de partir, ils marchent alors jusqu'à une rivière que traverse une vigne sauvage, forte et noueuse. Dès que le dernier

eut gagné l'autre rive, la vigne cassa et nul ne put revenir.

Alors, celui qui tient les cieux, prit tout son temps pour instruire ses enfants et il accorda à chacune des tribus un pouvoir différent.

Aux Senecas, il donna des pieds silencieux et bientôt, ils purent approcher tous les animaux de la forêt.

Aux Cayugas il donna l'habileté à construire et à manoeuvrer le canot ainsi qu'à filer sur les eaux aussi rapidement que le poisson ou l'oiseau.

Quant aux Onondagas, il les instruit de toutes les lois et de tous les désirs du Grand Esprit, il les rendit aptes à communiquer avec lui.

Taronhiawakon donna ensuite aux Onéidas le don de tailler les harpons, les pointes de flèches, l'habileté à tisser la vannerie et à construire les maisons.

Il enseigna aux Mohawks l'art de lancer les flèches avec sûreté et précision et l'art d'attraper les poissons dans les bouillons des rivières.

"Vous tous mes enfants, vous savez maintenant que Taronhiawakon, celui qui tient les cieux, a le pouvoir de créer et d'assumer toutes choses, et qu'il peut se transporter d'un endroit à un autre sans effort, aussi rapidement que le grand aigle." Taronhiawakon enseigne ensuite à son peuple l'art de la chasse et de la pêche, il façonne les premières têtes de flèches et guida la main de ses enfants jusqu'à ce qu'elle soit sûre, puis il les instruit de l'art de la guerre afin qu'ils puissent se défendre par eux-mêmes. Puis,

il dégagea les rivières afin que ses enfants puissent, du soleil levant au soleil couchant, rejoindre les grands lacs. Par la suite, il leur enseigne l'art d'utiliser les plantes et l'art d'éviter les fruits empoisonnés, de quelle façon organiser leur chasse et apprêter la peau des animaux. Il leur apprend comment rendre la forêt libre afin que toutes les tribus y chassent, et leur donna des préceptes afin qu'ils soient leurs propres guides et qu'ils traitent aussi bien les jeunes que les vieillards.

Taronhiawakon décide alors de demeurer plus longtemps avec ses enfants. Il s'incarne sous la forme d'un homme et se choisit une vierge parmi les femmes des Onondagas. Il change alors son nom pour celui de Hiawatha et dresse sa maison au bord d'un lac magnifique (lac Cross: territoire des Cayugas, état de New-York). Les Indiens venaient de partout apprendre de lui la sagesse qui permet de bien mener une vie. Il eut une fille dont la beauté égalait celle des fleurs, elle avait les cheveux couleur de nuit et son sourire était caressé par la lumière du Grand Esprit, son nom est Minnehaha.

Plusieurs saisons passent. Grâce aux enseignements de Hiawatha, les Onondagas deviennent la plus grande de toutes les nations. Dans son canot magique, Hiawatha, l'homme avisé, accourt et participe à tous les conseils et grâce à son jugement sans faille et à sa pondération, les tribus ne connaissent ni mesquinerie, ni dispute et deviennent habiles dans les arts et agiles dans les forêts.

Vint alors une alarme du nord, au-delà des grands lacs et de feu en feu, la rumeur se répand que l'ennemi se prépare à détruire et à tuer. Terrifiés, les chefs émettent des craintes et demandent à Hiawatha de réunir un concile de toutes les tribus à cet endroit en bordure du lac où il leur avait souvent parlé à la lueur

d'un feu. Les préparatifs s'amorcent et des coursiers rapides vont dans tous les villages de toutes les tribus convoquer tous les chefs et guerriers. Tous acceptent et se rendent à l'endroit déterminé. Pendant trois jours ils espèrent l'arrivée de Hiawatha. Ce n'est qu'au matin du quatrième jour qu'ils aperçoivent son canot magique glisser sur les eaux du lac. Au devant, se tient la merveilleuse Minnehaha, son père occupe l'arrière du canot dont il dirige la course vers un but mystérieux. Des hommes le rencontrent à la fin des eaux, Hiawatha les traite en frères et parle à chacun dans son langage. Il arrête son canot, en descend et marche à courte distance sur la grève. Tout à coup, tous entendent un bruit inattendu, comme un bruit de début de tempête, les yeux cherchent et voient au-dessus un grand oiseau (héron) venant du ciel avec la rapidité de la flèche. Seuls Hiawatha et Minnehaha demeurent immobiles et calmes. Tous les autres s'agitent, apeurés et comme sous l'influence d'un pouvoir inconnu. Minnehaha s'assied aux pieds de son père qui place sa main sur sa tête pendant un moment, elle rougit et murmure: "Très bien mon père". Minnehaha prend alors place entre les ailes de l'oiseau, messenger du Grand Esprit. Aussitôt, l'oiseau s'envole et dessine des cercles au-dessus des gens rassemblés.

Hiawatha secoue la terre de ses pieds et couvre sa tête d'une peau de puma. Trois fois, le visage du Grand Esprit passe dans le ciel et tous de craindre que cette journée ne fut trop dure pour Hiawatha et l'empêche de tenir le Conseil. Pourtant, Hiawatha sortit de sa torpeur, se baigna dans le lac et regagne la place qui lui est assignée. Il prit la parole le premier: "Mes enfants, la voix de la discorde a été apportée jusque dans vos foyers où vous vivez depuis si longtemps heureux et pacifiés. Voilà que vous tremblez pour la sécurité de vos femmes et de vos petits,

voilà que vous craignez de voir votre vie heureuse anéantie. Vous tous, membres de toutes les tribus, vous partagez une crainte commune après avoir vécu pour des intérêts communs. Aucune tribu ne peut s'opposer aux hordes du nord qui viennent sur nous comme une tempête d'hiver, détruisant tout et causant la mort sur son passage. Vous diviser n'apporterait aucun progrès. Unissez-vous plutôt en une unique bande de frères. N'ayez qu'une voix car plusieurs apportent la confusion. N'ayez qu'un feu, qu'une pipe et qu'un seul conseil de guerre. Si tous vos guerriers s'unissent ils déjoueront l'ennemi et conserveront la sécurité à vos foyers.

Mes enfants, écoutez-moi et Hiawatha vous dira le wampum du Grand Esprit."

Il fit un geste et les gardiens du feu avancèrent au centre du Concile et y unirent les cinq feux des tribus en un seul. Hiawatha saupoudra du tabac sur la braise et dit:

"Onondagas, vous êtes le peuple de la colline, vous êtes guerriers et sages. Votre force est celle de l'arbre dont les branches ne retiennent pas la tempête car ses racines sont trop profondément enfoncées dans la terre. Vous serez la première nation".

"Onéidas, vous êtes le peuple qui disciplinez vos corps et les rendez durs et insensibles comme la pierre si bien qu'aucun muscle ne bouge. Vous serez la seconde nation car vous donnez de sages conseils."

"Senecas, vous qui dressez vos habitations au pied des hautes montagnes vous serez la troisième nation car vos pieds sont muets et vos paroles sincères et claires."

"Cayugas, vous connaissez et parcourez toutes les forêts, votre demeure est partout grâce à l'agilité de vos canots. Vous êtes la quatrième nation car vous êtes de grands chasseurs."

"Mohawks, vous qui vivez en contrée ouverte, vous possédez plusieurs royaumes. Vous êtes la cinquième nation car vous comprenez tout ce qui a trait à la culture du maïs, de la courge et du haricot."

"Mes enfants, voici les paroles que le Grand Esprit prononce par la voix de Hiawatha. Que ces paroles tombent profondément dans vos coeurs afin qu'il vous en souvienna. Quand le soleil reviendra, j'entendrai votre décision."

Au jour suivant, le Conseil se rassemble et les chefs acceptent de suivre les décisions de Hiawatha. Tous lui demandent d'accepter d'être leur grand Sachem mais Hiawatha leur apprend sa décision de repartir au loin. Tous quittent ensemble le Concile et suivent Hiawatha qui les conduit là où le héron s'était posé. Plusieurs plumes jonchent encore la grève et Hiawatha choisit les plus belles qu'il offre aux guerriers comme emblèmes à porter et qui diront leur appartenance à la Hode (ligue des Iroquois).

Hiawatha leur dit alors: "Vous tous mes enfants, souvenez-vous des paroles de Hiawatha. Soyez toujours fidèles les uns envers les autres et non seulement lorsque vient le danger. Rappelez-vous les paroles que le Grand Esprit vous a adressées par mes lèvres. N'admettez jamais dans le Conseil des guerriers de d'autres tribus afin qu'ils n'implantent en vous les semences de la jalousie et qu'ils n'arrivent à faire de vous des êtres faibles et des esclaves.

Amis, mes frères ce sont mes dernières paroles. Choisissez parmi vos femmes la vierge la plus avisée et qu'elle soit le symbole de votre paix."

A ce moment, tous entendent une mélodie semblable à la voix de l'été, elle devient de plus en plus forte et ne ressemble en rien de ce que les Indiens ont entendu jusque là. Hiawatha prit place dans son canot qui ne glissa pas sur les eaux du lac mais qui s'éleva lentement dans les airs, suivant la direction qu'avait prise le grand héron blanc. Il disparut peu à peu, toute mélodie cessa.

Partout où l'homme existe, des légendes naissent, d'autres meurent, certaines se transforment en mythes et s'enracinent au plus profond des mémoires. Dans tous les coins du Québec, de telles légendes, que ce soit en Beauce ou en Abitibi, en Gaspésie ou dans l'Outaouais, continuent de peupler les imaginations, répondant sans doute à un besoin profond d'identification à des êtres supérieurs.

Si ces légendes québécoises ont pris naissance dans la nuit des temps, les plus précieuses sont sans doute les plus anciennes, celles qui ont pris naissance parmi les premiers occupants du Québec, les Indiens. A ce titre, et à plus d'un autre, le mythe d'Hiawatha se doit de figurer dans le patrimoine des légendes du Québec.

UN LIEU DE PELERINAGE FAMEUX

Laurette B. Richer

"UN LIEU DE PELERINAGE FAMEUX", c'est en ces termes qu'en 1967 je parlais du calvaire d'Oka. Aujourd'hui, 12 ans plus tard, c'est le coeur plein de nostalgie que je vous redirai l'histoire du "plus grand monument de la religion en Canada".

Je ne vous ferai pas la genèse ni l'histoire des calvaires à travers le monde. John Porter et Jean Trudel l'ont fait éloquentement dans une monographie réalisée en 1974 pour le compte de la Galerie nationale du Canada.

Mon récit sera celui d'une personne qui a passé quelques vingt-cinq étés et "fêtes du jour de l'An" à Oka où nous possédions, mon mari et moi, une maison. Ayant connu des indiens et indiennes fascinants, le défi qui s'offrait à moi de donner vie à ce lieu presque oublié me passionna. Après le compte rendu dans La Presse (du mercredi 6 décembre 1967) d'une causerie devant les membres de la Société d'archéologie et de numismatique, je sentis nettement que j'avais eu raison de m'y intéresser. Mon intervention a suscité des échanges d'opinion, des travaux et des initiatives de toutes sortes. Un courant d'air de vitalité nerveuse a

* Il s'agit ici du texte d'une conférence qui a été prononcée devant les membres de la Société historique de Montréal.

passé sur ce lieu. Je venais de mettre sur table un menu goûté, discuté mais, pour certains, difficile à digérer!

Il y a exactement 239 ans, un Monsieur de St-Sulpice, aidé de ses amis indiens, osa entreprendre pour eux, sur une montagne, dans un environnement qui leur était propre, la construction de quatre oratoires et trois chapelles, qui devaient se maintenir intacts ou presque jusqu'à nos jours, grâce aux moyens employés et à la robustesse des matériaux. Ils venaient d'ériger un ensemble architectural unique. La présence sur les lieux d'un architecte n'est prouvée par aucun document existant. Vous êtes-vous déjà promenés, fin septembre, dans ce parc naturel et sauvage où tout vous invite au calme et à la paix?

Le site, exempt d'artifice, dominant le lac des Deux-Montagnes à seulement quelques milles de Montréal, est d'une beauté rare. Tout autour respire la quiétude, la somptueuse tranquillité de nos paysages québécois.

Nous sommes au début du XVIII^{ème} siècle. Ce Mont Réal d'alors n'a, à cette époque, que deux grandes rues longues. La maison des Sulpiciens, celle des Jésuites, le couvent des Récollets, celui des Hospitalières et celui des Dames de la Congrégation sont, semble-t-il, les seules maisons d'importance, sans oublier le manoir de Claude de Ramesay (4210 âmes).

À quelques lieues de là, vers l'ouest, un lac, deux montagnes, une pointe de terre. Tout au bout de la commune, entre le golf actuel et la première ferme Raizenne, se trouve une bourgade, Kanatatonke Kete Otenong, petit groupement d'indiens presque tous nomades. C'est là que Monsieur de Belmont, missionnaire, bâtit en 1720 des abris et des cabanes pour recevoir, un an plus

tard, les sauvages du Sault-au-Récollet. Vous n'êtes pas sans savoir que ces familles avaient été délogées du Mont-Royal, vingt-cinq ans plus tôt. Ces indiens vivaient ici à Ville-Marie sur la montagne, à la hauteur du chemin de la Côte-des-Neiges. Ce sont ceux-là mêmes qui recevaient de Jeanne Mance et de Soeur Bourgeois les enseignements et les bons soins. La mission du Sault-au-Récollet éloignait ces indiens à trois lieues de Ville-Marie mais il fallut, pour maintenir l'ordre, les éloigner davantage. Le commerce de peaux de bêtes en échange d'eau-de-vie rendait leur tâche presque impossible. Ils obtinrent donc la permission de les déménager à une dizaine de lieues de Ville-Marie. Le gouverneur Philippe de Vaudreuil et l'intendant Bégon aidèrent les Sulpiciens en signant, en 1717 (signature ratifiée par Louis XV, le 8 avril 1718), l'acte de cession d'un terrain, celui de la seigneurie des Deux-Montagnes.

On a dû prendre plusieurs mois pour déménager la mission, car Monsieur Cuoq parle du printemps 1721 tandis que Monseigneur Olivier Maurault mentionne: "À la faveur des chemins de neige et de glace", ce qui nous laisse croire qu'on déménagea de janvier à juin. Et d'ajouter Monsieur Cuoq: "Cela fut bien pénible". Monsieur Quéré de Tréguron est chargé de les diriger vers Kanatatonke Kété Otenong, sur un lac qui est l'élargissement de la rivière Outaouais, route mouvante, nous dit encore le registre dont se servent les Algonquins, les Nipissings, les Hurons. Ils prennent possession des abris bâtis et payés par Monsieur de Belmont et la mission du lac des Deux-Montagnes est fondée. Ce n'est que beaucoup plus tard, à la fin du 19^{ème} siècle, que la mission du lac des Deux-Montagnes prit le nom plus court d'Oka, qui veut dire poisson doré, et qui était le nom d'un vieil Algonquin mort nonagénaire.

Voilà qu'au moment où les Sulpiciens veulent construire un fort et transporter leur chapelle sur la pointe de terre, Madame d'Argenteuil, belle-soeur du gouverneur Claude de Ramesay, vient s'installer non loin de là. Il paraît que les propriétés empiétaient l'une sur l'autre. Mais Madame d'Argenteuil ne veut à aucun prix céder ses droits. La contestation dura plusieurs années et Madame d'Argenteuil s'obstina toujours. Nous ne savons pas quel arrangement intervint, dit Monseigneur Olivier Maurault, mais il est sûr qu'en 1733, la petite église de la mission s'élevait sur la pointe tant convoitée par les indiens, juste à côté de la maison de Madame d'Argenteuil, qui, elle, y demeura jusqu'à sa mort. Cette maison fut habitée par l'officier-commandant du fort. (Il est fait mention, dans les notes de Monsieur Cuoq, d'un officier de marine du nom de Monsieur de Lorimier). Cette maison fut incendiée, rebâtie par la Compagnie de la Baie d'Hudson, agrandie d'une salle qui servit de prison. Elle figurait déjà dans le volume "Vieilles maisons, vieux manoirs" publié en 1926 par Pierre-Georges Roy pour La Commission des monuments historiques de la province de Québec. Cette maison est aujourd'hui une des plus belles d'Oka.

En résumé, la mission du lac des Deux-Montagnes est fondée en 1721. A cette époque, Robert-Michel Gay en est le supérieur. En 1725, Quéré de Tréguon le remplace. Et c'est ce supérieur qui verra la construction de ce lieu de pèlerinage fameux, mentionné dans "Lettres édifiantes et curieuses" recueil de correspondance publié à Paris en 1783.

Un lieu de pèlerinage fameux, tel était également le titre d'un article de Edmond Z. Massicotte, paru dans La Presse du 11 septembre 1925. Les Sulpiciens de Nouvelle-France connaissaient

sans nul doute des lieux de pèlerinage européens et M. Hamon Le Guen qui fit construire La Calvaire du lac des Deux-Montagnes était, lui, originaire de Bretagne. Vous connaissez sans doute les calvaires de Bretagne, Playhen, Quimper, Tronéon. M. Hamon Le Guen avait grandi dans une atmosphère où la dévotion au calvaire et à la croix était un fait de tous les jours. Il est donc normal qu'il ait pensé à la construction d'un calvaire, aussi bien pour occuper les indiens de la mission que pour les inciter à cette dévotion de la croix. Ces chapelles forment sur la montagne comme un groupe d'ermitages dont la blancheur contraste vivement avec la verdure des arbres. Il en a fait construire sept mais on ne voit de loin que les trois dernières. Les quatre autres sont perdues dans la forêt, le long du chemin qui conduit au sommet de la montagne.

Il fit donc élever un calvaire et je cite textuellement: "C'était le plus beau monument de la religion en Canada par la grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet de l'une des deux montagnes, par les différentes chapelles et les différents oratoires tous également bâtis de pierres voûtées, ornées de tableaux et distribuées par stations dans l'espace de trois-quart de lieue". Cette première description des lieux date de 1783, dans "Lettres édifiantes et curieuses". Ce texte est tiré d'un article de Monsieur de la Lande, sur la vie de Monsieur Picquet, missionnaire en Canada. Donc ce texte attribue à François Picquet l'initiative et la réalisation de la construction du calvaire d'Oka. Nous retrouvons cette description:

- d'abord en 1887, dans une brochure pour pèlerin,
- en 1893 et 1894, dans les "Mémoires et compte rendus de la Société royale du Canada"

- en 1913, dans "François Picquet le Canadien", thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de l'Université de Dijon, par André Chagny,
- en 1926, dans cet article de E.Z. Massicotte que je viens de mentionner,
- et moi-même, je l'ai répétée au cours d'une conférence que je donnais au château de Ramesay.

Voilà qu'en 1969, guidée par Monsieur Antonio Dansereau, ancien archiviste des Sulpiciens de Montréal, je prends connaissance de documents écrits ici au Québec. Ces documents se trouvaient alors dans la voûte numéro 1, dite des "plans", sous le vieux séminaire des Sulpiciens, rue Notre-Dame.

Le premier manuscrit (7) est de Monsieur Roupe. C'est une partie d'un manuscrit de deux pages, extrait "des registres de la mission du lac des Deux-Montagnes". A la quatorzième ligne, nous pouvons lire:

"Le calvaire date de 1740-1-2 établi par Monsieur Gûen. 1761.16 avril fut inhumé au lac des Deux-Montagnes Monsieur Gûen, âgé de 74 ans, décédé la veille."

Le deuxième manuscrit est extrait du "Catalogue historique et chronologique" (1782). L'annotation de Jacques Viger, premier maire de Montréal, veut que Montgolfier soit l'auteur de ce catalogue (8):

- (7) Monsieur Roupe (1782-1856) - (1813-1829) fut missionnaire à Oka de 1813 à 1829.
- (8) D'après J. Viger, ce catalogue historique et chronologique est écrit par des prêtres français, venus au Canada depuis 1657 et daterait de 1782.

"M. Hamon Gûen arriva à Montréal en 1714 et fut tout de suite mis à la mission des sauvages qu'était encore à Lorette (sic) au (9) Sault-du-Récollet sous la conduite des incomparables missionnaires Mrs Gay et Quéré. Il y profita excellemment de leurs instructions et de leurs exemples, et les soulagea beaucoup dans les embarras du transport qui se fit peu de temps après cette mission au lac des Deux-Montagnes où il leur succéda en qualité de supérieur après la mort de M. Quéré arrivée (sic) en 1754. Comme il a été dit il mourut lui-même le 15 avril 1761 au lac âgé de 74 ans."

"C'est par ses soins et à ses propres frais qu'a été fait et orné le beau calvaire qui se voit encore dans cette mission."

Le troisième manuscrit est une lettre signée de Jacques Viger, datée du 15 mars 1842, et adressée à Monsieur N. Dufresne, prêtre missionnaire au lac. Le signataire, après lui avoir demandé ce qu'il sait de l'orthographe du nom Gûen, cite textuellement ce qu'il a trouvé dans "Le catalogue historique et chronologique". Il demande de confirmer ces dires, mais ajoute à la fin de ce paragraphe:

"Et qu'il fit élever, ajoutons-le, de 1740 à 1742" (10). La signature de Jacques Viger au bas de ce document nous oblige à réfléchir quelques moments.

- (9) Notre-Dame de Lorette ou Lac des Deux-Montagnes
- (10) "Il" pour Monsieur Almon Gûen.ASSSM.

J'ajoute à ces trois manuscrits une longue description particulièrement intéressante par sa simplicité, extraite de la "Notice sur le séminaire de Montréal" de Vincent Quiblier (11). L'original de ce texte se trouve au séminaire des Sulpiciens à Paris:

"Sur le versant de la montagne Monsieur Leguen fervent missionnaire avait érigé sept petits oratoires en pierre, le dernier sur un buton de rocher avec trois grandes croix.

Le dernier oratoire est une chapelle assez spacieuse dans laquelle on dit souvent la messe et dans laquelle on la chante quelques fois. Les autres, placées à des distances assez considérables ne renferment que des tableaux sculptés en bois et peints grossièrement, représentant quelques-unes des stations de la vie de la croix."

"Ce travail leur coûtait beaucoup de temps et de fatigue et à M. Leguen beaucoup d'argent car le tout a été fait à ses propres dépens".

Il est important de noter qu'il n'est fait aucune mention de Monsieur François Picquet dans ces textes. Au temps de la construction du calvaire, M. H. Leguen est un simple missionnaire âgé de 53 ans, travaillant avec les indiens depuis 1714 à la mission du Sault-au-Récollet. C'est un parfait étranger, venant tout juste d'arriver de France, François Picquet qui habite la maison du lac de 1739 à 1749, sans toutefois la diriger comme l'affirme M. de la Lande et M. André Chagny, car les supérieurs au lac se succèdent comme suit dans la liste des Sulpiciens de Montréal (12):

(11) Vincent Quiblier, supérieur provincial de 1831 à 1846

(12) "Sulpitiana".

- R. Michel Gay (1721-1725)
- Quéré de Tréguon (1725-1754)
- H. Guen (1754-1761)
- M. Matheret (1761-1778)
- Etc.

Par contre, M. Picquet fonda et dirigea dès l'année 1749 la mission de la Présentation (13) qui devint plus tard Ogdenburg (N.Y). Nous avons vu quelques feuilles qui subsistent des "Régistres de la Présentation", à moitié calcinées, sur lesquelles on remarque plusieurs signatures de M. Picquet. En raison de l'immense travail de ce pionnier et de sa signature dans certains registres autrefois conservés à Oka, nous croyons que plusieurs réalisations ont été attribuées par erreur à M. Picquet au détriment des véritables artisans.

Hamon Le Guen était arrivé en Nouvelle-France en 1714 et presque immédiatement envoyé à la mission du Sault-au-Récollet, il était donc avec eux depuis fort longtemps. Il avait vécu avec eux, il avait souffert avec eux. Il savait donc mieux que personne ce qui pouvait les captiver.

La première description des lieux mentionne "ornés de tableaux". Bien sûr, les textes affirment que des tableaux y furent déposés, mais le mystère est encore bien grand à savoir comment ces tableaux, consciencieusement choisis pour illustrer les souffrances du Christ en sept stations, sont parvenus à Oka... sûrement assez tôt pour que les dimensions des oratoires soient assez grandes pour les recevoir!

Les voyages de Monsieur Picquet en France nous ont un moment fort intrigué, mais devant le fait bien mathématique des dimensions

(13) La Présentation ou La Galette

des oratoires, il faut croire que les chapelles ont été construites pour les toiles, ce qui nous amène à penser que les Sulpiciens étaient en possession de ces tableaux dès le début des travaux en 1740.

D'ailleurs John Porter et Jean Trudel ont repris cette hypothèse dans leur monographie sur le Calvaire d'Oka.

On peut lire:

"En tentant de reconstituer ce qui a pu se passer un peu avant 1740, on pourrait arriver à l'hypothèse qui suit: Le Guen, peut-être secondé par Picquet, veut installer un Mont Calvaire pour les indiens. Les sujets des stations du chemin de croix doivent décrire les souffrances du Christ pendant sa Passion afin d'impressionner profondément les indiens. Les tableaux doivent être d'assez grandes dimensions pour la même raison. Aucun peintre en Nouvelle-France ne peut se lancer dans une entreprise semblable, et d'ailleurs on a coutume de faire venir de France les grands tableaux religieux. Le Guen commande donc par l'entremise des Sulpiciens de Paris, de grands tableaux dont il énumère probablement les sujets et donne les dimensions approximatives. Pour éviter des frais trop élevés, il commande des copies d'oeuvres de grands maîtres. Les tableaux arrivent, non pas sept, mais neuf en tout. Le Guen élimine deux tableaux, moins susceptibles d'impressionner les indiens, et les fait placer dans l'église. Les sept autres lui fournissent les dimensions précises des oratoires et chapelles dont la construction commence".

"L'iconographie des tableaux du Calvaire d'Oka nous semble particulièrement bien choisie. Des sept tableaux retenus pour les stations du chemin de la croix, il se dégage une grande unité du début à la fin. Les scènes illustrées sont sobres et réduites à l'essentiel tant pour les personnages que pour les accessoires et les décors. On peut passer de l'une à l'autre en ayant l'impression d'une suite logique faite sur commande et sans soupçonner que les modèles de ces copies étaient des tableaux dispersés ici et là en France. Les Sulpiciens avaient fait preuve d'un remarquable souci d'efficacité dans leur technique d'enseignement de la religion aux indiens."

Les tableaux du Calvaire servirent de modèles à plusieurs peintres du Bas-Canada. En 1786, M. Pierre-Flavien Martineau écrivait:

"Ce sont en effet les plus belles peintures que possède le Canada".

Les tableaux sont attribués pour la plupart à N. Lefebvre. Nicolas Lefebvre naquit dans la dernière partie du XVIII^e siècle et fut diplômé de l'Académie St-Luc de Paris en novembre 1691. Les musées de Chartres et Avignon possèdent des tableaux signés Nicolas Lefebvre, 1716-1727. Celui de l'Annonciation qui orna le maître-autel à Oka pendant de nombreuses années est signé en 1736. On sait de lui qu'il habita Paris, rue St-Thomas du Louvre et qu'il se retira au séminaire de St-Sulpice de Paris. Y a-t-il une explication plausible à la présence des nombreuses toiles attribuées à ce peintre dans l'église d'Oka? Peintures commandées par les messieurs de St-Sulpice de Nouvelle-France,

au peintre retiré dans leur séminaire à Paris? Pour l'arrivée de ces toiles en Nouvelle-France, il faut que ce soit après l'exécution du tableau (1736) et au début de la construction (1740).

Mais ces Sulpiciens de l'époque n'avaient cependant pas prévu que le climat était incompatible avec la conservation des toiles dans un milieu aussi humide. Vers 1759, on fit donc transporter les tableaux du Calvaire à l'église du village. Monsieur François-Auguste Magon de Terlay, supérieur de la mission, commande à un jeune artiste, François Guernon dit Belleville, des oeuvres sur bois, pouvant résister au froid, copiées sur les tableaux et en ayant les mêmes dimensions afin de ne rien changer du caractère initial du Calvaire.

M. François Guernon dit Belleville est né à Paris dans la paroisse St-Emery. Il vient en Nouvelle-France pour servir dans le régiment de Berry comme grenadier. Ce régiment venait se joindre aux troupes du marquis de Montcalm. Démobilisé, il épouse Marie Dalpech dit Bélair, à St-Sulpice, en 1761. M. Christian Roy, dans un volume publié en 1967 sur l'histoire de L'Assomption, croit que le jeune homme qui habite ordinairement à la côte de l'Assomption a quelques notions de l'art de la sculpture sur bois avant son arrivée en Nouvelle-France. Toutefois, il est certain qu'il travaille avec Philippe Liébert à L'Assomption et plus tard, en 1762, avec Antoine Cirier à la Pointe-aux-Trembles. Ces trois sculpteurs ont peut-être travaillé en étroite collaboration à cette époque. On peut même ajouter que François Guernon dit Belleville était en très bons termes avec les meilleurs sculpteurs de la région. Dans la copie des registres (1721-1781) d'Oka faite par Monseigneur Forbes et dont l'original brûla dans l'incendie du séminaire d'Oka en 1922, nous pouvons lire:

"Le 23 avril 1773, baptême de Marie-Josephte Guernon, fille de François Guernon paroissien sculpteur, et de Marguerite Dolbec".

Un peu plus loin dans le même registre:

"Sépulture (20 septembre 1776) de Marguerite, 3 ans et de Josephte, 10 ans, enfant de François Guernon dit Belleville, sculpteur, et de Marguerite Dolbec".

François Guernon dit Belleville habite donc Oka en 1776. Il est paroissien, dit le registre, mais on ne retrouve aucune signature de l'artiste. "Les notes pour servir à l'histoire de la mission du lac des Deux-Montagnes" de M. André Cuoq, faites en 1898, sont donc l'unique document mentionnant la commande de Monsieur de Terlay à François Guernon dit Belleville, sculpteur venant de Paris. Monsieur Cuoq termine en disant que "Monsieur de Terlay paya toutes les dépenses de ce travail". A la lumière de ces informations, on peut conclure que les reliefs du Calvaire furent faits vers 1775-1776-1777 par François Guernon dit Belleville.

Nous ignorons malheureusement tout à propos du remplacement du relief du premier oratoire "L'AGONIE AU JARDIN DES OLIVIERES".

Ce bas-relief a été apporté à Oka vers 1816, suivant des extraits du livre de comptes de la mission indienne du lac des Deux-Montagnes (1799- mars 1816). Les Sulpiciens auraient payé six livres pour un tableau en relief à M. Cuvillon et une livre

8 schellings, 40 deniers pour le transport de ce tableau au lac. Ce qui ne veut pas dire que ce soit M. Cuvillon lui-même qui ait fait le tableau. M. Cuvillon ne travaille pas seul et le nom de Vincent Chartrand, dans un passage d'une petite brochure de Clet Raizenne, notaire, mentionné à propos de ces tableaux, en 1823, prête à confusion. Plusieurs artistes de l'école de Cuvillon habitent autour d'Oka, soit Pépín à Ste-Scholastique, St-James à St-Benoit, un autre à St-Augustin, etc. NOUS CONCLUONS QUE CE TABLEAU EST DE L'ECOLE DE CUVILLON.

Pourquoi ce relief a-t-il été commandé à Quevillon? La sculpture de François Guernon dit Belleville est-elle disparue? Aucun vestige matériel ou oral! Disparition, absence totale!

Reprenons le texte de John Porter et Jean Trudel: "Le relief, L'AGONIE AU JARDIN DES OLIVIER, sculpté par François Guernon pour la première station a probablement été détruit vers 1815 dans des circonstances que nous ne connaissons pas. Il a été remplacé en 1816 par un autre relief. Le relief de la seconde station, LA FLAGELLATION, est une copie assez fidèle du tableau français, à quelques variantes près. Les grilles d'une prison apparaissent à gauche, mais elles ont peut-être disparu dans le tableau à la suite d'un repeint. Par contre, le fouet du bourreau de droite n'apparaissait certainement pas dans le tableau français; il a été ajouté par le sculpteur qui a donné à sa composition plus d'espace vers le haut. Il voulait rendre plus explicite le geste de ce personnage. Les pieds du Christ ont été modifiés au cours des temps et semblent avoir été remplacés.

La composition du relief, L'ECCE HOMO, diffère légèrement de celle du tableau. Le Christ y prend plus d'importance, coincé entre les colonnes de droite et de gauche qui ont envahi l'arrière-plan. Les variantes se font un peu plus sensibles dans le relief, LA RENCONTRE DE STE-VERONIQUE. Les personnages du tableau sont nombreux et d'un agencement complexe. Le sculpteur s'en est relativement bien tiré dans la partie droite du relief bien qu'il soit difficile de comprendre l'angle formé par la croix. Dans la partie supérieure gauche, le sculpteur s'est vu forcé d'éliminer les personnages se trouvant derrière la Vierge et les deux soldats. En regardant attentivement le relief, on voit encore aujourd'hui, le contour du héraut à cheval sonnante de la trompette. Son emplacement avait été délimité sur le fond plat mais le personnage n'a jamais été reproduit par le sculpteur qui se devait de le faire en très faible relief ou en peinture à cause de la perspective. Les deux reliefs suivants, LE CRUCIFIEMENT (cinquième station), et LA DEPOSITION DE CROIX (septième station) ont été avariés et vandalisés en 1970 (et ne nous sont connus dans leur état original que par des photographies 1966). Dans le CRUCIFIEMENT, le sculpteur a éliminé les personnages apparaissant en haut et à l'arrière-plan pour donner plus d'importance aux arbres et à la pente du Mont-Calvaire. Dans LA DEPOSITION DE CROIX, il a par contre copié le tableau très fidèlement. Il en a été de même pour le tableau sobre et dépouillé LA CRUCIFIXION auquel on a ajouté seulement au pinceau le profil de la ville de Jérusalem à l'arrière-plan.

En tant qu'images, les reliefs de François Guernon étaient probablement plus efficaces auprès des indiens que les tableaux. Tout en demeurant très fidèle aux tableaux, le sculpteur avait en quelque sorte simplifié la composition de plusieurs d'entre eux. Le relief animait les surfaces en faisant prendre aux personnages une dimension nouvelle qui les rendait plus vivants. Ce que les images perdaient en subtilité esthétique, elles le regagnaient largement au niveau de l'utilisation qu'en faisaient les Sulpiciens. Les tableaux-reliefs exigeaient de François Guernon des connaissances en menuiserie, en sculpture et en peinture".

En guise de conclusion, j'aimerais vous faire un exposé de la situation actuelle.

1. Le site est propriété du gouvernement du Québec depuis 1973. Il n'est pas déclaré "site historique". C'est le ministère du Tourisme qui a aujourd'hui la direction de ce "LIEU DE PELERINAGE FAMEUX". Il est triste qu'un pays comme le nôtre soit obligé de recourir à son tourisme pour conserver et entretenir un monument historique.
2. Les sculptures, elles, sont déclarées "biens culturels", mais je vous ferai remarquer qu'elles sont actuellement prêtées par son propriétaire à la Galerie nationale du Canada pour un temps indéterminé. Nous avons fait les démarches, déjà amorcées, en vue de retourner ces sculptures à Oka.

C'est avec fierté que je peux, vous affirmer que les négociations entre le propriétaire et le gouvernement, concernant l'achat de ces sculptures, sont débloquées et que tout devrait normalement se régler dans les prochains mois. Le temps qu'il faut pour les procédures inévitables, après quoi les sculptures retourneront à Oka. En vue de réaliser ce projet, je suis allée à Oka avec Madame Rhéaume du ministère des Affaires culturelles pour étudier le problème, très important, car les oratoires qui devraient normalement recevoir les sculptures ne sont pas à l'abri du vandalisme. Rien n'est fait en ce sens à cette date.

L'église d'Oka aurait-elle les qualités propres à un musée? Cette église de style roman fut bâtie à la fin du siècle dernier. Sa construction dura de 1873 à 1883, suivant les plans des architectes Perreault et Ménard. Elle a donc cent ans. On utilisa une pierre rose venant d'une carrière voisine. Elle s'éleva sur le site même des deux autres églises qui l'ont précédée. On ajoute le clocher vers 1905. Elle fait face au lac. On a eu la bonne idée d'insérer dans ses fondations une ancienne pierre commémorative, datée de 1741.

De la première église dont on possède le dessin de Bartlett, avec des cages sur l'eau, et un second dessin non-identifié, je vous dirai qu'elle est petite. C'est la chapelle de la mission de Kanatatonke Kite Otenang qu'on a transportée sur la pointe de terre en 1733, à laquelle on ajouta une façade et des murs de pierre des champs. Les indiens avaient déposé dans cette coquette petite église une sorte de collier composé de gros grains, peut-être faits ou sculptés par eux. Ces colliers, car il y en avait deux, sont demeurés là longtemps puisque Monsieur Cuoq en parle encore en 1898. Aujourd'hui, il n'est plus question de ces colliers; ils

sont disparus mais le coq qui ornait le clocher de cette église ravagée par le feu, le 15 juin 1877, a été bel et bien sauvé. En effet, c'est Emile Vaillancourt qui un jour vint offrir ce magnifique coq de l'église d'Oka à Monsieur Victor Morin, apparemment surpris, stupéfait, heureux. Victor Morin offrit le double du prix qu'on lui demanda. Cette magnifique pièce est aujourd'hui en lieu sûr. Ce coq est prêt à sauter, à bondir, suivant le voeu de ses propriétaires jusqu'à Oka.

L'église actuelle d'Oka renferme exactement 22 toiles dont les sept qui ont servi en 1740 à orner le calvaire. En plus de ces toiles, sept autres peintures sont dans l'église. Ces toiles sont sans signature sauf une: L'ANNONCIATION, autrefois au-dessus du maître-autel. De plus, à la sacristie et dans la chapelle, on en trouve huit autres dont un Frontier de 1749. Ces toiles sont en mauvais état et la restauration urgente de celles-ci s'impose. (Il y a quelques temps, au musée des Beaux-Arts, une série de conférences sur la restauration des toiles a été particulièrement intéressante; il y a lieu de croire qu'il n'est pas trop tard pour les restaurer).

En plus de ces toiles, une bannière des "cinq nations" qui, dit-on, a été brodée par les Dames de la Congrégation vers 1752, un grand nombre d'oeuvres d'art d'orfèvrerie: ciboire, calice, aiguière baptismale, bénitier, lampe du sanctuaire, plateaux, navette, encensoir dont les poinçons sont tantôt de Guillaume Loir tantôt de François Jacob et d'autres, font partie du trésor de cette église. Ajoutons également une magnifique madone en argent massif, don de Louis XV, un orgue Casavant, petit, possiblement un des premiers construits par cette firme, un chandelier pascal en bois sculpté de François Guernon dit Belleville.

Devant tout cela, il faut conclure que l'église d'Oka a un véritable trésor. Ajoutez à cela les sept sculptures du Calvaire et la création d'un musée d'art religieux s'impose. Suite logique de l'histoire d'un pays, tous ces objets forment une partie de notre patrimoine. N'est-ce pas là, pour nous du Québec, un bien précieux qui explique nos origines (spirituelles et françaises)?

Il ne m'est pas possible d'affirmer quoique ce soit face à la réalisation de ce projet, mais il est permis d'espérer. La possibilité de créer un musée d'art religieux est évidente et la déclaration officielle de "site historique" de ce LIEU DE PELLERINAGE FAMEUX est imminente et concluante. Puisse le gouvernement du Québec reconnaître et protéger ce que les anciens ont qualifié de plus grand monument religieux en Canada et que les Sulpiciens ont su garder de 1740 à 1936.

NOTES:

- M. Dansereau: ancien archiviste des Sulpiciens à Montréal
- M. Jules Bazin: archéologue, archiviste municipal
- M. Lionel Séguin: archiviste
- "Lettres édifiantes et curieuses": M. La Lande 1783.
- "Lettres édifiantes et curieuses". 1837 Asie, Afrique, Amérique, A. Martin.
- "Mémoires, compte rendus de la Société Royale du Canada" 1893-1894
- "François Picquet le Canadien". André Chagny 1913
- St-Sulpice et les missions. Pierre Rousseau 1930
- Publication du centenaire. Été 1967. Sculpture traditionnelle du Québec.

- "Le Calvaire d'Oka". John Porter et Jean Trudel
- Notice sur le Séminaire. J.V. Quéhlier
- Les vicissitudes d'une mission sauvage, Oka, Nos Messieurs.
Olivier Maurault
- Les trésors d'une église de campagne.

Pour terminer, nous nous transportons, si vous le voulez bien, au 11 septembre 1898. Nous ferons le voyage guidé par Monsieur Troie, Sulpicien. Nous partirons de la gare Bonaventure à sept heures, pour nous rendre à Lachine. Il est sept heures et demie.

Nous venons de monter sur le "Duchess of York". Eh bien: tous ont pris place à bord et le bateau s'engage dans le lac St-Louis. Il y a la petite île Dorval où fut donnée cette belle et brillante réception du Prince de Galles, en 1860, par Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson et propriétaire de l'île Dorval. Nous sommes en plein lac St-Louis et voyez l'Outaouais et le St-Laurent, nous fait remarquer Monsieur Troie, p. s. s. Ils sont l'un et l'autre fiers de leur passé et front sans se mêler jusqu'aux rapides de Lachine. Voici que nettement à l'horizon, on aperçoit le clocher de Pointe-Claire, première église construite en 1713. Nous suivons maintenant l'île Perreault et, entre le lac St-Louis et celui des Deux-Montagnes, le village de Ste-Anne. On entre dans l'écluse et toujours avec Monsieur Troie, nous examinons les maisons qui datent de la fin du 17ième siècle; cette colonie portait le nom de St-Louis, changé en Ste-Anne par Monsieur Charles des Breslay. Il y a bien la maison du poète irlandais Thomas Moore; nous la voyons très bien du bateau. Voilà, à droite, on aperçoit de grandes et opulentes habitations; nous sommes à la fine pointe de l'île de Montréal. Nous voyons la propriété Abbott, une vieille tour bâtie en 1688 par Jacques Le Bar; c'est là que s'érigea le fort de Senneville. Devant nous,

d'innombrables îles dont la plus grande est l'île aux Tourtes, aujourd'hui bien calme mais fort agitée au siècle dernier.

Cependant, notre bateau s'avance et voilà que devant nous s'étale le lac des Deux-Montagnes; à droite, une longue grève de sable; un peu plus haut, la colline de sable. Il y a aussi la rivière aux Serpents. Ce sont les indiens eux-mêmes qui l'ont baptisée. De la rivière aux Serpents à la pointe du village, les maisons sont presque toutes blanches et voilà qu'au sommet de la montagne, on distingue les chapelles. Oui, c'est beau, particulièrement à l'automne, on est saisi de la beauté naturelle de ce parc.

Un sentiment pieux, religieux, nous envahit. La couleur des feuilles ajoute une note de romantisme et, à la fin de la journée, devant un soleil couchant qu'on perçoit au travers des arbres, on remercie Dieu simplement d'être là.

C'est une excursion pleine de charme.

LA FROMAGERIE DES PERES TRAPPISTES D'OKA

bref aperçu historique

Camille-A. Doucet, ptre, O.C.S.O.

A leur arrivée en 1881, les cinq fondateurs de la Trappe d'Oka logeaient dans une étroite maison (1) mise à leur disposition par les Messieurs de Saint-Sulpice, alors propriétaires de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes. Une seule vache "gracieusement prêtée par le jardinier du séminaire" de Montréal fournissait le lait à cette petite communauté (2). Sans ressources pécuniaires et démunis de tout, ces héroïques pionniers comptaient sur la générosité de bienfaiteurs pour leur fournir les instruments aratoires - pioches, pelles, haches, tombereau et cheval - indispensables au défrichage d'un terrain en majeure partie boisé et plus ou moins rocailleux (3).

(1) Cette petite maison existe encore à l'entrée du monastère.

(2) D'après les chroniques de l'abbaye

(3) Conformément à une prescription de leur législateur saint Benoît, les Trappistes, voués principalement à l'apostolat de la prière et de la pénitence, vivent du travail de leurs mains au moyen de la culture du sol et de tout ce qui se rattache à l'exploitation d'une ferme.

Après sept années d'un labeur rude et persévérant, la ferme était assez bien organisée et pourvue d'un troupeau de vaches laitières de sorte qu'on fut en mesure de commencer la fabrication du beurre et du fromage. Il semble, qu'au début, la vente du beurre ait été prioritaire sur le marché, si l'on en juge par l'extrait suivant d'un rapport rédigé en 1893:

"La béurrerie met sur le marché annuel 40,000 à 45,000 livres de beurre de première classe et fort estimé à Montréal; 15 à 18,000 livres viennent des étables du monastère, le reste, de celles des voisins qui voient acheter leur lait".

"Une fromagerie vient d'être installée pour la fabrication d'un fromage doux, semblable à celui de l'abbaye Notre-Dame de Port-du-Salut et le succès a répondu aux premiers essais". (4)

L'année 1893 allait marquer un tournant évolutif dans l'histoire de la fromagerie des Pères Trappistes. En effet, en cette même année, le 18 février, arriva à Oka le Frère Alphonse Juin expert dans la fabrication du fromage appelé "Port-du-Salut" (5).

(4) Dom Antoine Oger, abbé de la Trappe d'Oka, rapport daté du 28 juillet 1893 adressé à M. G.-A. Gigault, commissaire-adjoint au ministère de l'agriculture et de la colonisation du Québec.

(5) La dénomination de cette variété de fromage provient du nom de l'abbaye où il était fabriqué, originairement en France. Cette appellation ne sera pas retenue au Canada comme marque de commerce. Sur les premières étiquettes, on lit en exergue: "Fromage de la Trappe" et, plus tard, "Fromage de la Trappe d'Oka". Avant l'arrivée du Frère Alphonse Juin on fabriquait du fromage, vraisemblablement le "Parmesan" dont la production était évaluée au rythme d'une meule par jour en 1888.

Neuf fois médaillé aux expositions de Londres et de Paris, le Frère Alphonse, avec ses vingt ans d'expérience, obtint, en l'année même de son arrivée au Canada, le premier prix à l'exposition provinciale de Montréal, à celle de Québec l'année suivante et la médaille d'or à Montréal en 1896.

En 1894, le fromage des Pères Trappistes était sur le marché comme l'atteste une lettre en provenance du ministère de l'agriculture de Québec (6). Le gouvernement provincial aurait voulu toutefois une variété plus grande de produits laitiers, tels le Gruyère, le Camembert et le Brie (7). Il envoya, à cette fin, un expert dans la personne de M. Ferdinand Gravier de Villeneuve avec mission de mettre au service de l'école d'agriculture d'Oka, ouverte en 1893, ses connaissances techniques dans l'art de fabriquer ces variétés de fromage (8). "Le Gruyère, écrivait M. Sylvestre, devra être l'objet d'essais sérieux" (9). Le même correspondant exigeait qu'on lui fît un rapport sur les résultats obtenus.

(6) G.-A. Gigault, commissaire-adjoint, lettre du 21 novembre 1894

(7) A. Sylvestre, secrétaire, dept. de l'agriculture, lettre du 28 novembre 1894

(8) G.-A. Gigault, commissaire-adjoint, lettre du 21 novembre 1894

(9) A. Sylvestre, secrétaire, dept. de l'agriculture, lettre du 28 novembre 1894

Ce rapport, envoyé au début de l'année suivante, signale la haute compétence de M. Gravier de Villeneuve concernant le Gruyère et le Camembert, mais à cause de la quantité insuffisante du lait - "les fermiers voisins n'en apportent plus ou presque plus" -, et aussi à cause du nombre restreint des caves indispensables à la maturation, il est difficile d'obtenir les mêmes résultats qu'à l'étranger (10).

Dans l'intérêt des étudiants de l'école d'agriculture, on continua jusqu'en 1899, semble-t-il, la fabrication de ces dernières variétés sur une base éducative et non commerciale, la qualité supérieure fortement appréciée du "Port-du-Salut" les ayant rapidement éclipsées sur le marché (11).

Vers l'heure du midi, le 6 février 1899, le feu détruisit "non seulement l'appareil de la fromagerie, mais encore toutes les machineries de la beurrerie et de la menuiserie, avec une quantité considérable de bois préparé et prêt à être employé. Les pertes

(10) Fr. M. Pierre, proc., lettre du 18 janvier 1895 à M. G.-A. Gigault, commissaire-adjoint au ministère de l'agriculture et de la colonisation.

(11) Fr. Alphonse Juin, correspondance conservée aux archives de la Trappe d'Oka. Les lettres du Fr. Alphonse Juin sont très instructives à ce sujet. S'étant rendu dans les principales villes du Québec et même à Ottawa, il écrit: "Tout le monde demande mon fromage! Que vais-je faire? Il ne m'en reste presque plus dans les caves!" (Lettres de 1893-1894).

furent évaluées de 6 à 7 mille dollars, sans aucune assurance" (12). Dure épreuve dans l'histoire de la fromagerie qui allait en connaître bien d'autres!

Le 9 février suivant, on installe la fromagerie à la conserverie, et, le 12 avril, commencèrent les fondations de la beurrerie à l'endroit où elle est aujourd'hui (13).

Le 23 juillet 1902, tout le monastère devint la proie des flammes (14). Sa reconstruction, étant une priorité urgente, on le conçoit, explique selon nous le retard à édifier le bâtiment actuel de la fromagerie dont les travaux débutèrent en 1911 et furent terminés l'année suivante (15).

En l'année 1902, une lettre de M. J.-A. Ruddick, chargé par le ministère fédéral de l'agriculture d'expédier des fromages canadiens aux expositions de Cork et de Wolverhampton, demandait aux Pères Trappistes d'envoyer une petite caisse de leurs fromages pour chacune de ces expositions (16).

 (12) Ce bâtiment, construit en bois et vraisemblablement divisé en trois compartiments, était situé à proximité du pavillon octogonal, entre celui-ci et les étables actuelles.

(13) Chroniques de l'abbaye

(14) Le monastère reconstruit sera de nouveau incendié en décembre 1916

(15) Chroniques de l'abbaye

(16) J.-A. Ruddick, chef de la section de laiterie, lettre du 31 mai 1902

On lui répondit qu'on ne fabriquait que le "fromage d'Oka" par pains de 3 et 5 livres (17). Par le retour du courrier M. Ruddick réitère sa requête: "Je vous serai reconnaissant de m'expédier, le plus tôt possible, deux boîtes de vos meilleurs fromages "Port-du-Salut" de 3 et 5 livres respectivement" (18). Ce qui fut fait.

On lit dans les chroniques de l'abbaye cette phrase lourde de signification: "Reçu un diplôme accordant le premier prix à l'exposition de Wolverhampton" (19).

Ces succès attribués à la haute qualité du fromage d'Oka ne s'obtinrent pas sans peine et sans efforts, surtout dans les débuts, à cause des moyens rudimentaires dont on disposait.

Ainsi jusqu'en 1928, année où furent installés l'appareil frigorifique automatique et le système d'isolation des caves, la climatisation de ces mêmes caves s'opérait par l'intermédiaire de gros tuyaux branchés sur une glacière.

En hiver, après les tempêtes de neige, les fermiers pouvaient difficilement apporter leur lait au temps voulu, les chemins n'étant pas débarrassés, ce qui occasionnait un retard dans la fabrication. L'acquisition, en 1937, d'un chasse-neige par les Trappistes apporta une solution à ce problème.

 (17) Les Pères Trappistes, lettre du 2 juin 1902 à M. J.-A. Ruddick

(18) J.-A. Ruddick, lettre du 5 juin 1902

(19) Chroniques de l'abbaye, le 20 juin 1903

Avant la motorisation, le fromage était ordinairement expédié par bateau durant la saison estivale, mais en hiver, le seul véhicule possible était le traîneau soumis aux mêmes inconvénients que celui utilisé par les charroyeurs de lait.

Par leur exploitation agricole, les Pères Trappistes suscitaient l'intérêt des cultivateurs au développement intensif de l'industrie laitière.

Déjà en 1900 une cinquantaine de fermiers des paroisses avoisinantes vendaient leur lait à la fromagerie de la Trappe. Le tableau suivant est très révélateur à ce sujet:

En l'année 1900	291,310 livres de lait
En l'année 1901	363,880 livres de lait
En l'année 1902	476,710 livres de lait
En l'année 1903	711,050 livres de lait
En l'année 1909	1,176,578 livres de lait
En l'année 1910	1,361,327 livres de lait
En l'année 1919	1,558,333 livres de lait
En l'année 1920	1,846,897 livres de lait
En l'année 1921	2,042,140 livres de lait

Il importe d'ajouter que la fromagerie d'Oka a fourni du travail à de nombreux ouvriers laïques salariés qui, particulièrement aux périodes de chômage, eussent difficilement trouvé ailleurs d'emplois rémunérateurs.

Au cours de sa longue histoire, la fromagerie d'Oka a traversé des phases ardues, surtout durant les deux guerres mondiales alors que se fit sentir une sérieuse pénurie de lait.

Mentionnons les difficultés qui, en 1952, résultèrent des premières expériences de la pasteurisation du lait. Sans le talent inventif du Frère Oswald, digne successeur du Frère Alphonse Juin, le célèbre fromage eut frisé les bords de la ruine. Durant les années 1954 à 1957, on dut solutionner le problème du gonflage des meules dans les caves de maturation. Ce problème fut finalement résolu à la suite d'expériences multipliées.

Depuis 1957, la production du fromage fut toujours inférieure à la demande. Devant la diminution de leur personnel religieux et le nombre sans cesse grandissant de leur clientèle, les autorités du monastère ont sagement décidé de confier à des mains laïques l'administration de leur entreprise.

Ainsi, les Pères Trappistes pourront désormais se livrer plus librement à leur fonction principale, celle d'assurer la permanence de la prière dans le monde et dans l'Eglise, tout en ayant la certitude que leur fromagerie, pour laquelle ils ont dépensé tant d'énergie et de travail, continuera à servir la population.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

Le 27 novembre 1915, octroi par le ministère de l'agriculture de Québec d'un permis d'exploitation

Le 8 janvier et le 13 avril 1924, réception de documents d'enregistrement No. 1807 de la fabrique, conformément à la loi provinciale de 1914, amendée en 1923.

En mai 1916, contrat avec la compagnie York en vue d'un nouveau système de réfrigération, contrat résilié à la suite de l'incendie du monastère en cette même année.

Le 1er novembre 1920, démarches à Ottawa pour obtenir le droit d'exclusivité dans la fabrication du fromage d'Oka.

Le 24 avril 1921, obtention du brevet d'Ottawa accordant ce droit d'exclusivité.

En mars 1927, on commence la fabrication du fromage d'une livre.

Le 31 mars 1952, contrat avec la maison Trudel pour établir le système de la pasteurisation du lait.

Le 1er juin 1968, introduction des camions-citernes, de sorte qu'à la fin d'août, on dit adieu aux anciens bidons.

THE STORY OF A CHURCH*

Mr. and Mrs. Ernest J. Shearman

EARLY YEARS

Situated on the banks of the Mille Iles River, St. Eustache was on one of the main highways from Montreal to the interior of Canada, and in the early 1800's was an important centre. Many settlers were drawn to this centre to farm, trade and establish industries. Among them were many Protestants-English, Scots, French-speaking Swiss, and those from Northern Ireland.

While the civil parish of St. Eustache was not erected until 1835, the ecclesiastical parish was operating from 1768. The Scotch and Irish, who had come in, naturally brought their religious beliefs with them. From an article in the Educational Journal, July-September 1959, by Dr. W. Stanford Reid, we learn

* This article was prepared by authors at the request of the Official Board of Trinity United Church, St-Eustache, P.Q. (June 1st, 1961)

that "a Presbyterian church was in existence in St. Eustache in 1818". This was a mission supplied from Montreal - a far-away place at that time. "From 1834 on, it formed part of a three-preaching station charge of the United Associated Synod of the Secession Church of Scotland under the pastorate of the Rev. David Shanks. The other two points on the field were Ste. Therese and Belle Riviere." Mr. Shanks joined with Father Paquin of St. Eustache and Father Ducharme of Ste. Therese in stressing the need of schools. "Religious instruction in the French schools was based upon the Roman Catholic Catechism and in the Protestant schools upon the Presbyterian Westminster Shorter Catechism."

Although the three-point charge was established in 1834, there seems to have been no records before 1838 when the books of Civil Status were opened at Ste. Therese. Just when the site of the church in St. Eustache was obtained has not yet been established, but that it was part of the Globensky Seignory when the building was erected, is certain.

In the Rebellion of 1837, St. Eustache was one of the insurrection sites, and the Protestant population was quite extensive. The residents of the region ranged themselves on both sides of the struggle - some following Major Globensky, one of the Seignors, and others following Dr. Chenier and the so-called rebels. Perhaps it was in recognition of the help given Major Globensky that he granted the Presbyterian Church the land on which the present building was erected in 1842.

"During the years 1838-56, the charge as it was prior to Church Union in 1925 was divided into two appointments, Ste. Therese and St. Eustache - Grande Fresniere. The latter was served

by students until 1853 when a call was extended to the Rev. William Scott who served for three years." (History of Ste. Therese United Church). "During the same period, Ste. Therese was served by the Rev. David Evans (1838-41) and the Rev. David Black (1848-56). Then for two years the two appointments were under the care of the Rev. William C. Windel, moderator pro tem, and under his leadership the three appointments were united, and then in 1858 a call to the Rev. Alexander Allan was issued. For several years the pastor lived in a stone house, still in existence, situated about one half mile west of St. Eustache on the Petite Riviere Nord Road." (Residence of Mr. P.L. Preising, Sr.) - In 1872, when the Rev. Mr. Hally was called to the Ministry of this charge, the manse was moved to Ste. Therese.

On October 2, 1853, the congregation of Grande Fresniere met in the village church (St. Eustache) to consider "the propriety of erecting a house of worship - for this purpose they subscribed one hundred pounds - afterwards increased to one hundred and fifty-also requested their minister to ask assistance of Christian friends in Montreal and elsewhere". This church at Grande Fresniere was opened on March 4, 1855.

INTERESTING FACTS FROM SESSION RECORDS

From the Church Sessional records we note that service was held continuously during the years. On the 3rd of August, 1862, Mr. Duncan MC Coll, yeoman, died at the age of 89. He was "the oldest British settler in the district".

That the church we now know as Trinity United Church has always been in the forefront of progress, has been shown in the Records of Session.

May 2, 1867 - "The paper on Psalmody sent down to be considered by Presbyteries and Sessions was taken up. The Session has no objection to the use of hymns in this church."

January 19, 1868 - "The remittant instrumental music in the worship of God was next taken up and considered. It was agreed that congregations be allowed to use some instrument to help them to sustain the voice in the praise of God if they see fit."

On May 30, 1869, the Rev. Alex Allan left the congregation. From that time until the appointment of the Rev. James Hally in 1872 no records have been found, except that Dr. Burns (presumably of the Montreal Presbytery) resigned as moderator. With the coming of Mr. Hally, the congregations of Grande Presnere and St. Eustache were again joined with that of Ste. Therese to make a three-point charge.

On August 16, 1874, "The Session then took into consideration the articles of the basis of union sent down to them from the Presbytery, and agreed unanimously to adopt such articles and to transmit the same for the consideration of the members of the congregation." On the same subject, the records read on Sept. 13, 1847, "The remit on the Basis of Union was received back from the congregation as unanimously agreed to. The Session therefore return it to Presbytery with the assent both of the Session and the congregation."

Another step in the establishment of the church in St. Eustache was evidenced on January 31, 1875, when "Liberty was granted to the congregation at St. Eustache to elect elders who would be permanently resident there". Mr. William Woodwark (grandfather of Mr. W.W. Woodwark) and Mr. Robert Millar were ordained on May 16, 1875.

Again in 1880 on the 8th of February, "The Session proceeded to consider a request from the young people of the congregation to be allowed the use of an organ to assist them in leading the psalmody at the ordinary diets of worship. Mr. Inglis moved and Mr. Robertson seconded a motion granting the request, which was agreed to." Music again was a pertinent subject when on November 5, 1885, "It was agreed that the congregation should commence this winter to use the Hymn Book of the Presbyterian Church in Canada and that the moderator inform the congregation of the decision."

Late in 1888 or early 1889, Rev. James Hally left for Scotland on a visit and the congregation enjoyed the services of the Rev. James Patterson as moderator. Failing health kept Mr. Hally in Scotland but he was granted leave of absence until October 6, 1891, when his resignation was submitted to Presbytery and the pulpit was declared vacant November 1, 1891.

During the years following the resignation of the Rev. Mr. Hally, the pulpits were supplied under the direction of the Home Mission Committee of Presbytery. Students named as supplying were Messrs. Reeves, Menzies and Miller. On June 10, 1895, the Rev. William T. Morison was ordained. He had been supplying the churches during his student days at the Presbyterian College.

Mr. Morison served the church till early in 1898, when he was called to the Norwood Church.

Considering the journey these ministers had to make under all weather conditions, it is interesting to note this record from the minutes of Session, March 14, 1897. "The Session resolved to record their thankfulness that in spite of the severe storm so many presented themselves at the Lord's Table."

On Septembre 19, 1897, we note, "The Session resolved in view of the evident general satisfaction with the new Book of Praise on the part of the congregation and their own conviction of its great excellence to adopt it for general use in all stated services in the Church from this date."

Regarding the burning of the church in 1910, we find this record of July 24, 1910. "The Moderator explained that he had called this meeting for the purpose of acknowledging receipt of Communion Cups and Flagon which had been presented to this church by the Kirk Session of the First Presbyterian Church in Montreal."

"It was unanimously agreed to draw up a Minute acknowledging receipt of the gift of the Communion Cups and Flagon formerly belonging to Chalmers Church, Montreal, and now donated by the Kirk Session of the First Presbyterian Church, Montreal, to replace those destroyed by the fire which consumed the church on the seventeenth day of April last. The Kirk Session desire to put on record their grateful appreciation of this generous and seasonable gift from the Kirk Session of said Church and direct the clerk to forward an extract of this Minute to the Clerk of Session." While no other mention has been made regarding the burning and re-building of the church after the fire, it is understood that financial help was given by friends in Montreal, many of them related to the original settlers.

When the Rev. Gordon Duncan first met with the Session of St. Eustache on Novembre 21, 1915, we find this recorded, "It was agreed to carry out the General Assembly's request to take a vote on the question of Union with the other negotiating bodies, the Methodists and Congregationalists, and to take that vote on the 28th instant. The Session to meet on that date to receive the

ballots after public worship." The vote taken at that time was as follows, "In terms of intimation previously given from the pulpit that the ballots on the question of Church Union with the other negotiating bodies be received by the Session and the result of the vote stood as follows:

First	- for Union	Elders	- One
		Members	- Ten
		Adherents	- Four
Second	- againsts Union	Elders	- One
		Members	- Four
		Adherents	- Two

Thus making a total vote for Union of Fifteen as opposed to Union of Seven."

During all the years the church here had been in existence, no Sunday School had been organized, no organization formed and the Session was the guiding body of the church. Aid had been received from Presbytery to supplement the money raised locally by the elders for the minister's salary. In January, 1917, we find "that the moderator declared that this pastoral charge of Ste. Therese had decided to rise to the status of a self-supporting charge and that this congregation's share of the stipend shall be One Hundred and Forty-Five Dollars for the present. He declared that he, with Mr. Cullens, had visited every family within the bounds of the congregation and had laid before them the needs of the church. For the most part, the response was encouraging." Systematic giving by envelope was not introduced into the church until April, 1924.

Mr. Duncan's ministry continued to the end of 1921, and during this time an Auxiliary of the Woman's Missionary Society was formed, and also the Ladies Aid (afterwards the Woman's Association).

In 1922, the church welcomed the Rev. R. Dewitt Scott as minister. His ordination and induction took place in the St. Eustache Church. On October 1, 1922, the moderator and minister "raised the question of the church interesting itself in the matter of a public school for the Protestant community. Both Elders were of the opinion that no good could come of any official action or interest. The matter was dropped. It was agreed that steps should be taken to locate deeds and title for the Church property. Accordingly, Mr. Millar as Treasurer of the church was authorized to investigate and report at the next meeting." No records or deeds could be found, and Rev. Mr. Scott and E.J. Shearman appeared before a notary and claimed "squatters rights" in order to take the church property into the United Church of Canada.

The school question came up again on April 1, 1923 when "Mr. Woodwark moved that a congregational meeting be called to discuss the advisability of adding a large room to the rear of the church, to be used presently as a public school. Agreed." Later on May 13, 1923, "It was reported that a congregational meeting had sanctioned the use of the land adjacent to the church for the erection of a church hall, presently to be used as a school." Again that year, "Mr. Woodwark reported that the Ladies Aid Society had unofficially intimated their willingness to erect on church property adjacent to the church and connected with it, a building suitable for school purposes."

The question of Church Union came again to the fore in April of 1924 when it "was discussed at some length but no conclusion reached. The pastor advised careful study of the question and no action of any kind until legislation had been passed. Special prayer in this matter was urged." On July 6, 1924, "In the matter of Church Union it was unanimously agreed to continue the policy of suspended judgment and action. The Pastor pointed out that this was wise only so long as the congregation was not subjected to a propaganda from without. The Elders agreed to notify the minister should there be any effort to disturb the peace and unity of the congregation." In September, the Session agreed "to postpone any action on church union until after the meeting of the Synod of Montreal and Ottawa. A lengthy discussion on the subject was concluded with the unanimous opinion that this church should take no vote by ballot but go into the United Church automatically." Again in November of the same year, "In view of the Congregational Meeting recently held at which all but two members, unavoidably absent, were present and supported a motion that the congregation enter union without a vote, it was decided to have no meeting to hear the matter publicly discussed.

Mr. Scott pointed out that the vote just taken could not be regarded as final." Finally, on February 1, 1925, "It was reported that at the annual meeting of the congregation duly announced, the congregation had unanimously re-affirmed its former decision to enter the United Church of Canada without a formal vote. In view of the unanimity of feeling and conviction the Session desires hereby to record the gratitude to God for this happy deliverance from what appeared a difficult situation."

SINCE CHURCH UNION

Rev. Mr. Scott left the charge early in 1925. During his ministry, a Sunday School was opened and a Board of Managers created to take care of the financial end of the church affairs. On June 10, 1925, St. Eustache Church along with the Presbyterian Church in Canada entered the United Church of Canada. The Rev. Robert Strange was called to minister to the charge and held his first meeting with the Session on December 6, 1925. This was also the first meeting after Union.

Rev. Mr. Strange left the congregation in 1933 and was succeeded by the Rev. Baskin Froats in 1934. Mr. Froats was very popular with the young people and had plans for the starting of work with them. This was unfortunately cut short by his untimely death due to a hunting accident after only three months ministry.

He was followed by the Rev. E.A. Martineau in that same year. His ministry continued till 1938. The first of the Christmas Candlelight Services portraying the Nativity scene was held Christmas Eve, 1934, and has been an annual service ever since.

"On May 24, 1935, Mr. Howard Millar, Elder, reported that the people of St. Eustache-sur-le-Lac had inquired of us whether it would be possible for the pastor to preach in their Community Church in June and September. The reason was "that they wanted our Elders and Pastor administer the Sacrament of the Lord's Supper".

From the time Mr. Martineau left the charge until the division of this charge in 1953 under the ministry of the Rev. G.A. Norman, no record of Session was kept and no meetings were held. On July 1, 1953, St. Eustache Church severed connection with the Ste. Therese charge and joined with the Community United Church of St. Eustache-sur-le-Lac to form the St. Eustache charge under the ministry of Rev. J. Stanley Kennedy. At the suggestion of Presbytery, both churches were asked to choose new names for their respective churches. St. Eustache Church became Trinity Church, and Community United Church became Christ Church.

During the pastorate of Mr. Kennedy, the first Elders Conference was held in Trinity Church under the auspices of the Session. This was one of the first such conferences in the Montreal Presbytery. When Mr. Kennedy left the charge in June, 1957, Christ Church applied to Presbytery to form a separate charge. This separation did not take place until the spring of 1958. During the intervening time, Trinity Church was served by the Rev. R.R. W. Mc Gregor as minister. Mr. Mc Gregor had been called to Christ Church in July, 1957. Trinity Church became a separate charge but co-operated with the Laval West United Church in calling the Rev. J. Ralph Watson to minister to the two charges in July, 1958.

While it has had its difficulties, Protestantism in St. Eustache has made itself felt. The Sunday School, although opened for the children of the St. Eustache congregation, was asked to include the children of the then summer colony of St. Eustache-sur-le-Lac. The superintendant and the teaching staff provided transportation for several summers until the parents there opened their own Sunday School, followed the year after by the establishment of the St. Eustache-sur-le-Lac Community Church. This split

again when All Saints Anglican Church was formed, and later Community Church became Christ Church.

In 1953 when the St. Eustache charge was formed, Mr. Leslie Robinson was Superintendent of the Sunday School. He had inaugurated a transportation service for the children of Laval West to come over to Sunday School, at an annual cost of over \$600.00. Out of this service by our Sunday School the church of Laval West was created in 1955. Prior to this, members of Trinity United Church took members of Laval West into an enlarged Session and Committee of Stewards for a training period of almost a year. The late Rev. Dr. Joliat, the Rev. J.S. Kennedy and several members of the Session carried on an intensive program of securing members for the new church from the congregation, and when the new congregation was formed they moved from Trinity United Church with its blessing and good wishes to an established congregation to worship in the newly erected Protestant School at Laval West. Help was also given to the French Protestant Church at Belle Rivière in re-establishing their congregation.

Two young men have gone from the church to become ministers of the United Church of Canada - Rev. Kenneth H. Woodwark and Rev. John L.S. Shearman.

The School Commissioners of Grande Fresniere (now Lake of Two Mountains School Board) rented the church hall from 1925 to 1942 when the two-room school was built on Oka Road, St. Eustache-sur-le-Lac. Again during the enlarging of the school after 1945 it was used in 1945-46, and again from 1957 to 1958.

The Woman's Association as the Ladies Aid Society re-lined the church auditorium and installed electric lights, also bought the individual Communion glasses for church use. In 1925 they built the church hall and continued to finance it until the mortgage was paid. They have, in recent years, been instrumental in bringing many social and cultural services to the attention of the community notably the St. Eustache Community Library. The Session has rendered assistance in the use of the church hall by giving permission to the Boy Scouts and Cubs to hold their meetings there, also to the use by the Girl Guides and Brownies. A group in adult education in French met in the hall for two sessions.

THE FUTURE

For almost 150 years, Protestantism has been a power in St. Eustache and surrounding districts from this one centre. Trinity United Church has been in the forefront of educational, social and community efforts. Not content to rest on the past effort, the present congregation has embarked on a three-stage renovation and extension plan. The first stage is complete, the second is underway, including painting and decorating of the interior of the church and new lighting. It is hoped that this will be followed by re-designing of the pulpit and platform area with new seating arrangements to accommodate 125.

The Sunday School is growing and additions to the teaching staff is needed. There is also a great need for some form of religious education for teenagers which up to now has had to be neglected for want of leaders.

MINISTERS

Rev. David Shanks	1834 -
Rev. Wm. Scott	1853 - 1856
Rev. Wm. C. Windel (pro tem)	1856 - 1857
Rev. Alex Allen	1858 - 1869
Student Supply	1869 - 1872
Rev. James Hally	1872 - 1891
Student Supply	1891 - 1895
Messrs. Reeves	
Menzies	
Miller	
Rev. Wm. T. Morison	1895 - 1898
Rev. David Hutchison, D.D.	1898 - 1900
Rev. Archie Bowman, D.D.	1901 - 1915
Rev. Gordon Duncan	1915 - 1921
Rev. R. DeWitt Scott	1922 - 1925
Rev. Robert Strange	1925 - 1933
Rev. Baskin Freats	1934 (3 mos)
Rev. E.A. Martineau	1934 - 1937
Rev. G.A. Norman	1938 - 1953
Rev. J.S. Kennedy	1953 - 1957
Rev. R.R. W. Mc Gregor	1957 - 1958
Rev. J.R. Watson	1958